



«Ignorance est mère de tous les maux». Rabelais

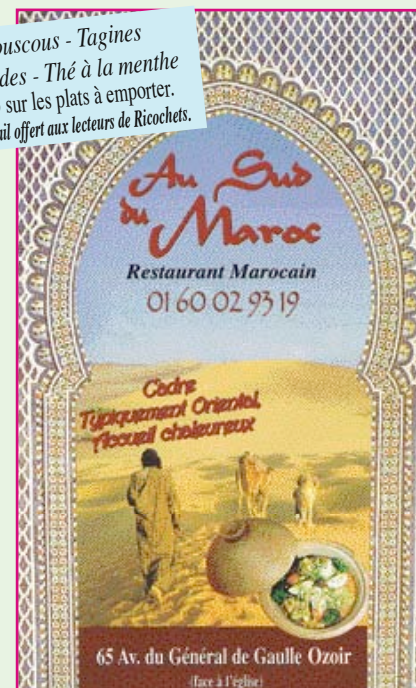
Ricochets

2 €

«Paroles d'Ozoir»

n° 42 : juin - juillet - août 2011

Couscous - Tagines
Grillades - Thé à la menthe
- 10% sur les plats à emporter.
Un cocktail offert aux lecteurs de Ricochets.



Tout change

Quand tout change, où prendre des repères ?

Le premier changement concerne nos élus. À Gretz, le conseiller général est désormais le maire de Tournan-en-Brie : Laurent Gautier. À Ozoir, il s'appelle désormais Jean-François Oneto. Plus proche de nous géographiquement sera-t-il aussi proche de ses électeurs que son prédécesseur ? Les chaises vides de l'AG de la VSOP (p. 15) en font douter.

Au Conseil municipal, les visages d'Ozoir-Solidaire ont changé. Charles Klinzing se retrouve chef du groupe. Jean-Paul Chonion et Anne Auda siègent désormais à ses côtés. Marc Ferrer (PCF) explique p.13 les raisons de son départ.

Les finances locales dépendent de règles que la Ville ne maîtrise plus. Et même les périmètres de nos territoires – cantons mais aussi intercommunalités - échappent à nos choix. La gestion tranquille, à univers constant, cela n'existe plus.

Comment préparer l'avenir avec des règles mouvantes ? L'attente indéfinie des documents d'urbanisme au niveau régional et départemental a empêché Ozoir de se doter en temps utile du Plan local d'Urbanisme, aujourd'hui obligatoire. Ce qui nous coûte cher (cf page 12)

L'adaptation permanente aux contextes changeants est dynamique. Le principe de précaution est bienvenu lorsqu'il s'agit de bloquer un péril à venir. Heureux de voir que cela marche, parce que l'enjeu est légitime, comme la lutte contre l'exploitation des gaz et huiles de schistes (notre dossier p. 8, 9 et 10). Mais alors ce sont quelques milliers de militants qui dictent la politique du pays, dans l'urgence et sur l'émotion, sans prendre le temps du débat et peut-être illusoire.

MONIQUE BELLAS

Huiles de schiste :

bientôt du pétrole à Ozoir ?



Viendra-t-on jusque sous nos pieds chercher la manne pétrolière ? La recherche d'hydrocarbures menace la Seine-et-Marne où des permis d'exploration ont été accordés à quelques dizaines de kilomètres de chez nous. Par ailleurs, une demande de permis de recherche exclusive a été présentée en juillet 2009 qui concerne Ozoir-la-Ferrière. La loi votée en première lecture le 11 mai résout-elle le problème ? En dépit des propos rassurants de Mme Kociusko-Morizet, les opposants continuent de se mobiliser. Car rien n'est simple dans ce dossier qui cumule des enjeux politiques, éthiques, économiques énormes et divergens.

(lire notre dossier en pages 8, 9 et 10)

Survols aériens : vers un relèvement des altitudes...

Devenir «partenaires d'Aéroports de Paris (ADP)»... telle est la ligne adoptée par le Conseil municipal. Est-ce en appréciant le « miel de piste » ou en participant à des « visites » que nous ferons modifier le survol d'Ozoir ? Soyons concrets et pleins d'espoir : la dernière Assemblée Générale de l'association OYE349 annonce le relèvement à 1200 m de tous les avions à partir de cet automne.

Au Conseil municipal du 6 avril, un vote entérine un partenariat entre la Ville d'Ozoir et ADP (Aéroports de Paris). Madame Dominique Bernard détaille ce « partenariat » : informations réciproques, participation aux Salons des métiers, actions, animations pédagogiques, visites guidées, actions communes

en faveur de l'environnement... (Aéroports de Paris fait du miel, sur les pistes d'Orly, que Madame Bernard trouve « excellent »).

M. le maire souligne l'intérêt qu'ADP soit partenaire plutôt qu'adversaire systématique. « Ce partenariat nous ouvre des portes dans la connais-

(lire la suite en page 11)



ID'look
CONSEIL EN IMAGE

Mettez en valeur votre personnalité

À PARTIR DE 49 €

L'extension de cils 85 €
Relooking à partir de 49 € "le conseil"
Vente de maquillage professionnel
Customisation de vêtement

id.look@yahoo.fr
Centre commercial du Parc - Lesigny
tel. 06.83.01.70.54

n°42 : juin - juillet - août 2011

Trimestriel édité par «Paroles d'Ozoir»
BP 66 - 77330 Ozoir-la-Ferrière
Directeur de la publication : Jean-Louis Soulié.
Rédactrice en chef : Monique Bellas.
Numéro ISSN : 1630-3806.
N° Commission paritaire : 1215 G 82272
Imprimerie : 2 GCA à Ferrières-en-Brie.
Dépot légal : juin 2011.
Le numéro : 2 euros.
Abonnement (10 numéros) : 20 euros.
Renseignements : 01.64.05.74.95.
E-mail : mbellas@free.fr
Site : <http://parolesdozoir.free.fr>

Ont contribué à la réalisation de ce numéro:
Christiane Bachelier, Monique Bellas, François Carbonel,
Roger Collerai, Lucie Cziffra, Claude Guyot, Jean-Claude
Jaillard, Christiane et Jacky Laurent, Esther Lude, Marc-
Emmanuel Mage, François Perrusot, Claudine Poger, Isa-
belle et J-Louis Soulié, André Valentour, Bruno Wittmayer.

Bulletin d'abonnement

à retourner à «Paroles d'Ozoir» BP 66
77330 Ozoir-la-Ferrière

NOM :
Prénom :
Adresse :
.....
.....

Je m'abonne pour 10 numéros à Ricochets.
Je joins un chèque de 20 € à l'ordre de «Paroles d'Ozoir».

Signature

42

deux magasins partent en fumée

Deux boutiques situées en face de la place du marché ont été les victimes d'un attentat dans la nuit du 16 au 17 avril 2011. La première était une petite pizzeria, la seconde abritait celle que beaucoup d'Ozoiens connaissent sous le nom de Madame Nem. S'agit-il d'un accident ou bien d'une affaire beaucoup plus grave... ?

Note :
Les deux petits bâtiments aux-

quels il est fait allusion dans ce courrier sont situés dans le pâté de maisons concerné par le projet de rénovation urbaine sur lequel la mairie planche depuis des années sans toujours parvenir à convaincre les propriétaires de céder la place. Ceci explique la déduction (hâtive) de notre lecteur. Si la vidéo-protection ne protège pas vraiment, peut-être permettra-t-elle au moins d'élucider les circonstances de



Les deux petites boutiques soufflées par l'explosion se trouvaient en face de la place du marché.

ce sinistre. Interrogé lors du conseil municipal du 28 avril, M. le maire a fini par dire que « sur les bandes (video), la police a vu quelque chose de plutôt anormal ». L'enquête est en cours...

une brocante... en demi teinte

Le soleil était au rendez-vous de la brocante du 1^{er} mai mais, dans le nouvel espace désigné (la zone industrielle), les exposants ont dû être très patients avant d'atteindre leur emplacement réservé. Le défaut récurrent d'ouvrir au public la manifestation avant l'installation des exposants, l'entrée unique, le

droit à deux véhicules par emplacement, ont contribué à une belle pagaille. On peut douter également de l'exclusivité accordée aux habitants d'Ozoir. Le cheminement dans la brocante ne doit pas se faire dans la bousculade et chacun doit pouvoir chiner avec plaisir sous un soleil radieux.
CLAUDE G.



Chiner sans se rafraîchir... c'est dur. À 15h30, il ne restait rien à offrir aux assoiffés et pas moyen d'aller aux réserves. Comme il n'y avait aucun café à proximité pour prendre le relais...

des élections... à l'africaine

Un grand marabout africain m'a donné la recette pour chasser le mauvais esprit local : d'abord, il faut choisir un jour spécial désigné par les horoscopes. Il faut se munir d'un talisman de forme carrée, rouge, blanc, bleu, qui se déplie comme un livre et possède un grand pouvoir. Il faut aller dans la salle des palabres muni de ce talisman. Ensuite, il faut proclamer son propre nom aux divinités tutélaires du lieu. Avec deux bouts de papier, dans un lieu sacré caché aux regards, on prononce tout bas la formule rituelle :

« Vade retro (nommer le démon local à chasser)... » en pliant le bout de papier portant le nom de l'Elu sauveur. On dépose dans une urne de cristal où les dieux de la laïcité rendent leurs oracles. Le soir, réunis autour de tables, on psalmodie. Pour chasser le démon, il faut que le nom de l'Elu soit prononcé au moins une fois de plus que celui du démon. On fête ensuite son expulsion par des libations prolongées. Le même rituel est valable pour les grands démons ...

MARC M.

Votre CUISINE comme vous l'avez rêvée



du classique au contemporain
à partir de 2000 €

Casa LUBE Design
cuisines - salle-de-bains - rangements
20bis, ave du Général Leclerc à Ozoir la F.
(entre Caisse d'Épargne et BNP)
01 60 34 55 55

www.cucinelube.it casalube@wanadoo.fr



VERGERS DE COSSIGNY
Production de fruits et légumes biologiques
Magasin d'alimentation biologique :
Épicerie, pain, produits laitiers...
Chevry-Cossigny - Tél. 01 64 05 57 85
Ouvert du Mardi au Samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

catastrophe nucléaire

Catastrophe nucléaire dans le canton de Roissy-en-Brie : le combustible du réacteur de la centrale d'Ozoir a échappé à son enceinte de confinement. Plus rien n'empêche désormais les retombées d'uranium 235 de contaminer les habitants des communes voisines. Les comprimés d'iode sont inefficaces contre ce type d'irradiation. La seule façon de s'en prémunir est de rester informé sur les lésions avérées et potentielles provoquées par ce radioélément particulièrement virulent. Ses premières manifestations se caractérisent par la projection de doses massives de poudre aux yeux aveuglante, masquant d'étonnantes opérations foncières et immobilières. Protégez-vous : lisez Ricochets.

François C

Ozoir vieillit... par choix

Dans un département où le nombre d'élèves scolarisés est en hausse constante, Ozoir est la seule commune de sa taille à fermer un aussi grand nombre de classes (et même une école, ces dernières années).

Voilà l'un des premiers signes de la catastrophe qui attend notre cité. En effet, les écoles ne se vident pas par hasard: c'est la conséquence d'une politique de la ville visant à asseoir un électorat jugé favorable au camp du maire : une population de propriétaires âgés.

Il est en effet très difficile pour des jeunes - et même pour un couple de trentenaires ayant chacun un emploi - de s'installer à Ozoir tant les prix y sont élevés. Tout est fait pour que les prix augmentent : pas de logements sociaux, programmes de constructions luxueux et hausse du prix du mètre carré.

Dans ces conditions, les générations ne se renouvellent pas: on a beau bétonner partout, la population continue de diminuer. Et pour compléter le tableau, le nombre d'emplois chute aussi. Le vrai problème est donc l'hypothèque prise sur l'avenir : sans jeunes pour consommer et payer des impôts, comment assurer la pérennité des équipements de la ville et rembourser les emprunts et autres cautions ? Un destin de ville-dortoir et de résidence pour seniors (toujours sans maison de retraite médicalisée !), voilà ce qui attend, à moyen terme, les habitants de la très fleurie ville d'Ozoir, qui se mue en beau sarcophage. C'est doré à l'extérieur, mais à l'intérieur ça se délite.

CLAUDINE POGER

des milliers de places *de parking*

Certains se sont déjà émus dans vos colonnes de la portion congrue laissée aux piétons lors des réfections des trottoirs dans les différents quartiers. Il s'est agi en fait d'offrir aux Ozoiriens des places pour garer les voitures, utilitaires ou camions tractant des engins de chantier qu'ils ne veulent plus ou ne peuvent plus rentrer dans leurs garages. Entre les haies qui débordent sur le trottoir, les voitures stationnées au plus près des clôtures sur des trottoirs les plus étroits possi-

ble, le piéton n'a que le choix de continuer de marcher sur la chaussée avec tous les risques encourus.

En dépit des plaintes des piétons, année après année, on continue de réaliser les mêmes inepties avec même des trottoirs tellement pentus qu'on pourrait les croire destinés au seul dahu ! Une preuve qu'ils n'étaient pas destinés aux bipèdes du quartier !

Les «trottoirs-parkings», un détournement qui coûte cher à la collectivité. C.P



trottoirs (suite)

Il y a quinze ans, las de voir notre trottoir en herbe défoncé, crotté et impraticable, nous avons choisi un revêtement en pavés auto-bloquants réalisé dans les règles avec autorisation préalable. Nous souhaitons que l'eau de pluie continue de s'infiltrer naturellement au lieu de couler à toute vitesse vers la rivière à l'occasion des orages au risque d'occasionner ravinements et inondations. Ces principes figuraient dans la liasse de papiers accompagnant l'autorisation accordée par les services techniques municipaux. C'était la règle.

Depuis la nappe phréatique de Champigny est toujours déficitaire. Mais Ozoir, collectivité engagée dans son Agenda 21, qui ne peut pas méconnaître ses propres règles et devrait avoir quelques principes moraux, goudronne les trottoirs à grande échelle ! Notre pâté de maisons a échappé jusqu'ici aux travaux de voirie.

Las, les annonces électorales sont passées par là ! À chaque jour son courrier et Monsieur le Maire-Candidat nous a trouvés puis prévenus qu'il se réjouissait de nous annoncer que...nous passerions aussi à la casserole dans les semaines à venir ! Ce serait lumière et/ou goudron pour tout le monde. Tout le secteur n'est qu'un vaste chantier. Veolia creusant des tranchées entretenait la confusion : on n'était pas obligés de faire tout en même temps.

Une fois les élections passées, renseignements pris, il se pourrait bien que le marché ne soit même pas passé pour les trottoirs de notre rue. Veolia n'effectuerait que des travaux de mise en conformité (plomb et assainissement) et ETDE Galet-Delage changerait nos candélabres.

Ce n'était qu'un effet d'annonce ? On aurait donc gardé du trottoir pour les prochaines échéances électorales !

LÉONTINE V. (EN SURSIS)

Elsa Bakker

une vocation mais...

En cette année de transition pour ce qui touche à la formation des futurs professeurs, Elsa Bakker, habitante de Gretz et candidate au CAPES d'Histoire-Géographie, témoigne du flou de la réforme..

J'ai toujours eu la vocation. À partir de la classe de Troisième, mon choix était fait : je serais enseignante. Pourtant, il n'y a aucun prof dans ma famille... Quant au choix de ma discipline, l'histoire, il s'est imposé parce que j'ai eu d'excellents professeurs dans cette matière. J'ai pas mal de facilités mais, après le collège, à Tournan, j'ai dû me mettre à travailler sérieusement, dès la Seconde, pour décrocher un bac éco à Roissy avec mention bien. Lors de mes études supérieures à Marne-la-Vallée, j'ai suivi les cours d'histoire option économie.

Que faites-vous cette année ?

Je suis en master 2 et je prépare le CAPES d'histoire géo pour la première fois. Comme 98% des candidats, je suis historienne. Ma fac est à taille humaine. En TD, nous n'étions pas plus de vingt. L'année dernière, j'ai passé mon master 1 de recherche. J'ai soutenu mon mémoire début juillet (mention très bien). Ailleurs, d'autres candidats l'ont soutenu en septembre. Nous avons repris les cours la première semaine de septembre. À Saint Quentin, les cours avaient repris dès juin. À Marne-la-Vallée, nous sommes quatorze candidats au CAPES d'histoire, dont quatre seulement sont en première année. Sur six questions, deux seulement sont nouvelles, ce qui désavantage les candidats qui le passent pour la première fois. C'est mon cas.

Pourquoi la rentrée universitaire s'est-elle faite si tôt ?

Nous sommes dans l'improvisation. Cette année certains professeurs disent que c'est un CAPES de rattrapage pour les candidats de l'année dernière. Pour ceux qui le passent pour la première fois, ils

donnent rendez-vous à l'année prochaine. Il faut dire que les écrits ont eu lieu dès les 18 et 19 novembre. Nous attendions les résultats de l'admissibilité début février et, en attendant, ignorants de notre sort, nous étions obligés de papillonner, préparant les oraux qui auraient lieu fin juin. Moi, j'ai entrepris de donner des cours dans une école privée avant même de savoir que j'étais admissible

Avec quelle formation pédagogique ?

Aucune puisque rien n'a été prévu pour remplacer les IUFM supprimés par la réforme. La carotte était un stage devant les élèves, payé 1500 € pour quinze jours. Nous ne savions même pas si ce stage serait réservé aux admissibles ou si un tuteur serait présent avec nous. On a l'impression que le gouvernement cherche à nous précariser en voulant créer un stock de futurs vacataires. Seul indice : on savait que le mois de mars serait banalisé pour permettre ce stage. Pour ceux qui ont raté les écrits, les cours pour l'année prochaine ont repris dès avril.

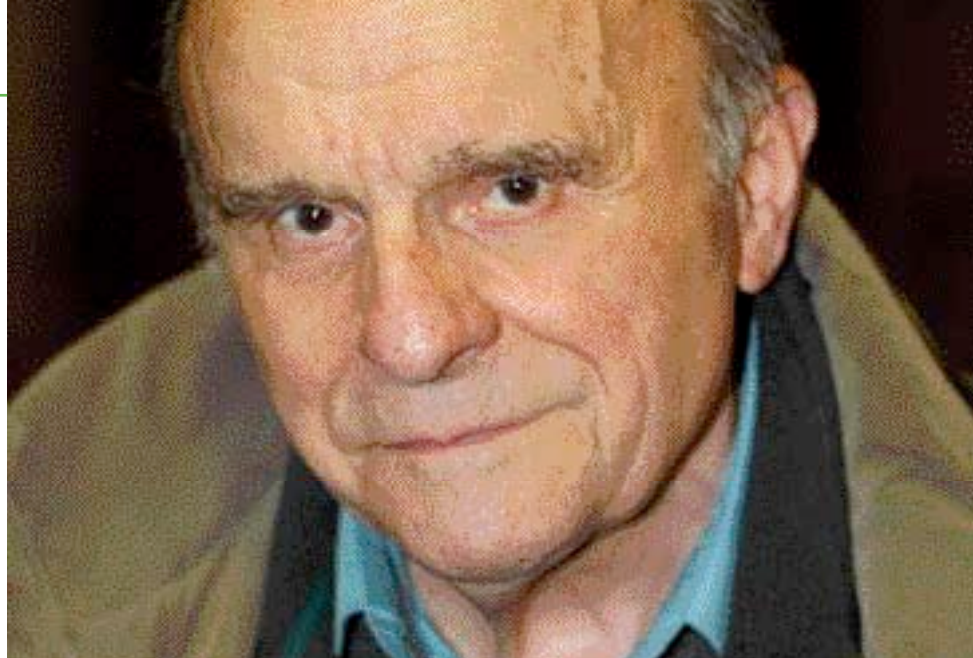
Que font les néo-titulaires cette année ?

C'est très dur pour eux, car la plupart des tuteurs font - un peu tardivement - la grève du tutorat pour protester contre la réforme. Ils ont une journée de formation par mois où les élèves n'ont pas cours. Ah, j'oubliais, ils ont reçu un DVD pour les former à la pédagogie.

Pour vous et vos professeurs, quel est le bilan de cette réforme gouvernementale ?

C'est une catastrophe. Les professeurs ne vont plus être formés. C'est l'incompréhension totale sur l'objectif du gouvernement.

PROPOS RECUEILLIS PAR
MARC MAGE



Bernard Dizier

l'honnête homme

Bernard Dizier nous a brusquement quittés voici quelques semaines alors que rien ne laissait présager un départ aussi soudain. Deux de ses amis (François Perrussot de Roissy et Roger Collerais d'Ozoir) rendent hommage à cet homme attachant qui fut le Conseiller général de notre canton entre 1992 et 1998.

« Bernard est l'homme qui fut à l'origine de mon engagement politique, au début des années 80 », témoigne François Perrussot. J'étais l'un des responsables d'une association roisséenne de copropriétaires qui rencontrait beaucoup de problèmes avec le promoteur. Bernard fut un élu présent et actif, toujours prêt à nous épauler. Je devais le retrouver un peu plus tard, au travers d'une association de parents d'élèves qui souhaitait développer les liens avec les organismes ayant un sens pour les élèves: Comité de jumelage, Histoire de Roissy-en-Brie, Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, Projet de Ville... Là encore je n'eus qu'à me réjouir de l'efficacité de cet adjoint qui me proposa d'entrer, comme administrateur, au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)... Roger Collerais : Pour ma part, tout a commencé alors que je venais de créer l'association d'artistes peintres et sculpteurs Iris. En 1992, quelques jours avant la fête de la musique à Ozoir, j'avais invité Bernard, nouvellement élu Conseiller général, pour faire connaissance. Au Parc de la Source, ce jour-là, nombreux étaient les peintres et les sculpteurs, au grand ravissement des participants à la fête de la musique. Bernard fut ravi de

cette ouverture artistique conviviale et populaire. Le contact fut très cordial, sincère, et une relation chaleureuse s'établit entre nous.

Ricochets : Comment expliquer ce rayonnement de Bernard Dizier ?

FP : Dans toutes les instances où j'ai travaillé à ses côtés, Bernard était présent, discret et efficace. En réunion, ses interventions étaient écoutées avec beaucoup d'attention. Elles étaient pleines de bon sens. Ce bon sens que la sagesse développe au fil du temps mais qui, chez lui, était inné.

RC : Il était toujours avec nous, heureux, satisfait, mais discret, comme pour ne pas déranger. J'ai toujours apprécié son chemin d'homme, simple, brave et sincère. C'est si rare. Régulièrement, nous nous revoyions comme deux bons copains.

FP : Avant de disparaître il était encore administrateur d'associations locales qu'il avait souvent portées sur les fonts baptismaux ! Son engagement quotidien, son dévouement pour la cause de l'autre, son attachement à la solidarité entre les gens, méritent bien le respect que chacun lui portait. Il restera pour moi, comme pour beaucoup, l'homme qui aura incarné une certaine vision de l'engagement au service de ses concitoyens.





**Services à la personne
agrés par l'État**

agrément simple et qualité tout public,
conventionné c.a.f., conseil général, mutuelle, etc.



LA SÉRÉNITÉ À DOMICILE

Equanidomi, une société à l'écoute de vos besoins avec des intervenantes sérieuses et expérimentées, qui vous propose les prestations suivantes :

- garde d'enfants de 0 à 14 ans,
- baby-sitting,
- aide à domicile pour les personnes âgées, malades ou handicapées,
- aide ménagère,
- jardinage,
- cours à domicile et soutien scolaire.

EQUANIDOMI : 51^{bis} ave. du Gal Leclerc Ozoir.
Tel.: 01.64.43.62.50.
www.equanidomi.com
notre agence est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Possibilité de déduire 50% du montant des prestations de vos impôts sur le revenu ou de bénéficier d'un crédit d'impôt.

promenade

Promenons nous dans les bois

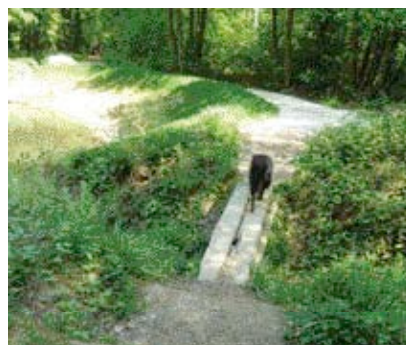
Un lecteur de Ricochets, voulant faire partager son goût pour les balades, m'a entraînée sur son parcours favori. Il souhaitait qu'il soit encore amélioré et voulait que Ricochets porte ses revendications. Vous en trouverez l'écho au fil de ces images commentées. Que cela n'empêche personne de prendre les mêmes sentiers, après s'être aspergé d'anti-moustique tout de même. Autre précaution ; soyez prudents car nos bois ne sont pas partout d'un accès facile, notamment au Nord où, pour entrer en Forêt de Ferrières, la voie ferrée crée une barrière franchissable en peu d'endroits.



Point de départ à la barrière de la rue du Plume Vert, pour prendre le GR14, tout droit devant.



Après avoir dépassé le bassin sec des Hameaux d'Armainvilliers, prendre à gauche le sentier qui contourne le domaine et le Campus Sainte Thérèse.



Première difficulté du parcours, le franchissement de ce petit pont se fait avec précaution et en descendant de vélo... De qui dépend sa réfection ? Sommes-nous déjà sur les terres du Campus ? Car ce chemin, libre d'accès, traverse des bois privés.



Sortant de ce bois privé par une porte de fer toujours ouverte, vous passerez sous la bretelle d'accès à la D471, puis sous la D471 elle-même, grâce à deux tunnels successifs. À leur sortie c'est la Forêt Domaniale d'Armainvilliers, et le promeneur se retrouve sur un diverticule du GR 14.



À la fourche des chemins, prenez à gauche. Le Parc Pereire que vous abordez contient des arbres remarquables.



À main droite apparaît un bel étang, idéal pour la pause déjeuner, une sieste à l'ombre...



Autrefois la promenade se poursuivait au-delà de cet étang, en franchissant la voie ferrée par une passerelle, rejoignant l'étang de la Barrière Noire et permettant un retour vers Ozoir au Nord de la voie ferrée. La passerelle, pas assez haute, a sauté lors de l'électrification de la ligne. Elle n'a jamais été rétablie. L'état de la clôture montre que les intrépides passent tout de même. Plus sagement, nous avons fait le tour de l'étang. Le chemin ramène aux tunnels... et à Ozoir-la-Ferrière.

cuisine

La fideuá de Claudine

Nous avons lancé, dans notre précédent numéro, un concours culinaire. Il s'agissait, à partir d'une recette donnée, de trouver des variantes, si possibles originales. C'est madame Poger qui décroche le cordon bleu avec sa fideuá, spécialité de la côte méditerranéenne espagnole. La fideuá (prononcer fidéoua), est un plat de pêcheur à base de gros vermicelles, los fideos, cuits dans un bouillon de poisson et agrémentés d'encornets, seiches, moules, lottes ou baudroies, crevettes, gambas ou langoustines, selon les ressources du filet.



Pour 5 personnes, préparer 1,5 litre de bouillon avec 800 g de fretin (poissons goûteux et pas chers), les arêtes des lottes, un oignon, une carotte, une feuille de laurier, cuits une heure au moins dans une cocotte. Mettre ce temps à profit pour préparer, nettoyer, hacher, trancher, mesurer tous les autres ingrédients, les tâches à venir se succédant à un rythme soutenu. La course contre la montre va commencer ! Pour décortiquer les moules, réserver, débarrasser les ustensiles, l'aide d'un marmiteon peut s'avérer agréable. Dans une paella, une grande poêle ou un wok, faire ouvrir 20 moules d'Espagne. Ne conserver qu'une

coquille et les réserver. Passer l'eau des moules, la réserver. Nettoyer la paella puis à feu vif y chauffer 150 ml d'huile d'olive pour faire revenir vivement 15 grosses crevettes et 10 gambas crues. Les réserver. Faire frire 2 tomates coupées en morceaux, 3 gousses d'ail hachées et une ½ cuillerée à café de piment doux ou de paprika. Ne pas laisser brûler. Y ajouter 300g d'encornet coupé en gros cubes et trois queues de lotte en tronçons. Les faire revenir délicatement. Ils rendent un peu d'eau. Verser une partie du bouillon de poisson et l'eau des moules. Attendre l'ébullition puis ajouter une ½ cuillère à café de safran en poudre,

le sel, le poivre du moulin puis 500g de fideos Gallego n°3. Répartir les fideos (1), ajouter du bouillon pour les recouvrir. Ne pas mettre de couvercle, ne pas remuer. Lorsque tout cela aura cuit deux, trois minutes à feu vif, disposer crevettes, gambas et moules. Laisser cuire encore huit à douze minutes à feu réduit. Le bouillon doit être totalement absorbé sans que la fideuá ait brûlé au fond de la paella. Ouf ! Prendre le temps de souffler un peu ! Laisser reposer, les fideos doivent être al punto (2) et servis sans attendre. A Málaga, j'ai dégusté la fideuá avec des quartiers de citron. Les Catalans la servent avec de l'aïoli. On l'accompagne d'un vin rosé. Ce n'est pas une paella dans laquelle on aurait remplacé le riz par des vermicelles mais c'est au moins aussi bon !

CLAUDINE POGER

(1) et (2) Fideos Gallego n°3 entre notre très gros vermicelle et les spaghettis. Les spaghettis courts Lustucru sont un bon compromis à condition de les garder « al punto » c'est à dire « al dente ».

M. Jean-Claude Jaillard a ouvert pour Ricochets ses classeurs. Ils sont si riches que nous ne pouvons publier ici qu'une partie de ses notes.

Pour compléter et retrouver les indispensables précisions et références, le lecteur pourra se reporter à notre site: <http://parolesdozoir.free.fr>.

Les armoiries de nos quatre communes

Sous l'Ancien Régime, l'attribution des armoiries était réglementée : seules les villes anoblies ou «bonnes villes» étaient autorisées à en porter. La Révolution mit fin à ce privilège et les armoiries disparurent par le décret des 19 et 23 avril 1790. L'Empire accorda de nouveau à toutes les communes la faculté d'en obtenir par décret impérial en date du 17 mai 1809.

Du domaine royal aux possessions des notables

Après le traité de Troyes, signé en 1420, notre région briarde passa sous la domination des Anglais et de leurs alliés Bourguignons. Seules quelques places fortes résistèrent en restant fidèles au roi de France. Mais dans les bois la résistance à l'occupant fut très forte et elle subit une répression terrible.

Sous les Capétiens, les forêts de l'Île-de-France appartenant au domaine royal, le roi pouvait faire don de certaines d'entre elles à des congrégations religieuses ou à des membres de la noblesse pour les remercier de services rendus. Au milieu du XVII^e siècle, on vit apparaître de nouveaux propriétaires aux côtés du clergé et de la noblesse : laïcs, rentiers, banquiers et grands bourgeois...

Il y a très peu d'archives concernant l'ancien château fort avec douves et pont-levis du haut Moyen-Âge de la Pointe-le-Roy et de la ferme fortifiée de la Grange Bel Air mais on sait que les seigneurs du manoir de la Doultre avaient, depuis 1208, le droit de justice sur tout le territoire paroissial.

Sous Louis XIII commence l'aménagement des chemins pour les chasses royales. À cette époque, en 1630, au château des Agneaux, un « blason » gravé sur la grosse cloche du nom de Nicolas est composé de trois tours, et de trois lions ou trois griffons (2).

Et la forêt redevient propriété royale sous Louis XV. Une route forestière, dite route Royale rappelle encore cette ancienne origine.

En 1762, suite à un échange, Louis XV abandonne le château des Agneaux au comte d'Eu, qui compléta le domaine en achetant la propriété du marquis de Beringhen. À la mort du comte d'Eu, en 1775, le comté d'Armainvilliers passa à son cousin,

le duc de Penthièvre, fils du comte de Toulouse, lui-même fils légitimé de Louis XIV et de la marquise de Montespan.

Le duc de Penthièvre était un des plus grands propriétaires de France (3). Il mourut en 1793, en pleine Révolution, en son château de Bligny, sans avoir émigré. Ce prince, particulièrement charitable, n'avait pas été personnellement inquiété, quoique beau-père de l'infortunée princesse de Lamballe et cousin de Louis XVI.

Le domaine d'Armainvilliers devint donc la propriété de sa fille, Louise-Marie Adélaïde de Bourbon-Penthièvre, duchesse douairière d'Orléans, dont le mari, plus connu sous le nom de Philippe-Egalité, était mort sur l'échafaud, en 1793.

La Révolution et l'Empire redistribuent les biens. Le domaine d'Armainvilliers resta aux familles de Bourbon et d'Orléans jusqu'aux décrets des 1^{er} août et 17 septembre 1793 qui l'attribuèrent à l'Etat.

Le château d'Armainvilliers fut vendu le 14 germinal de l'an VI à un sieur Florentin Dey ainsi que d'autres propriétés bâties. En 1801, Joseph Fouché, duc d'Otrante, ministre de la Police sous l'Empire, acheta les domaines de Pontcarré et de Ferrières. Il possédait aussi le château de la Pointe-Le-Roy, celui de Chauvennerie, et les terres de ses deux fermes à Ozoir, mais il ne les a jamais habités. Louis-Alexandre Berthier, prince de Wagram, possédait les bois Notre-Dame et de La Grange.



Des maréchaux et barons d'Empire acquirent de nombreuses propriétés : Les Agneaux allèrent au général Hulín ; La Doultre au général Hautpoul ; La Marsaudière à Bernadotte alors général de brigade sous Bonaparte en 1794...

À Ozoir, en juillet 1790, la vente des biens nationaux comprenait 730 arpents de bois soit 372,81 ha ainsi que de nombreuses terres agricoles. Il n'y eut pas d'acquéreur et la princesse d'Orléans retrouva la plus grande partie de ses biens à son retour d'exil en 1814. En échange des propriétés bâties vendues, l'Etat lui donna deux pièces intéressantes : l'une en forêt (les 80 arpents), l'autre en pâtures (la Longue Vente).

La duchesse d'Orléans mourut en 1821 et laissa le domaine à sa fille la princesse Adélaïde d'Orléans, sœur du futur roi Louis-Philippe, alors duc d'Orléans. Après la mort de la princesse Adélaïde, survenue en 1847, le domaine passa par voie d'héritage à son neveu le duc de Montpensier qui le vendit, en 1853, à Emile et Isaac Pereire, lesquels firent construire le nouveau château sur les ruines de celui de la Souche, commune de Gretz, et

la ferme, sur la commune d'Ozoir.

La famille Rothschild acquit d'abord le château d'Armainvilliers puis, par la suite, celui de Ferrières ainsi que la majeure partie des forêts. À Ozoir, la Chauvennerie, la Croix-Blanche et le Mouton changèrent aussi de mains.

(2) *Histoire du château des Agneaux par J C I Jaillard, Notre Département, N°8, Éditions Amattéis.*

(3) *Il avait notamment vendu Rambouillet au roi Louis XVI.*



Les armoiries doivent être représentatives soit d'une activité de la commune, soit d'un fait historique, soit d'une famille ou d'une communauté ayant marqué la vie communale au cours des siècles écoulés. Ainsi, comme la plus grande partie des terres et des bois de la commune d'Ozoir avait appartenu à la famille royale, le blason de la cité porte-t-il naturellement les fleurs de lis des familles des Bourbons et des d'Orléans.



Jacques Giraud, maire d'Ozoir de 1983 à 1995, entreprit de moderniser le blason d'Ozoir, qui figurait sur les documents officiels. Sur la médaille ronde, en argent, la devise est celle du maire. L'art héraldique aurait permis de représenter, à l'intérieur du



blason, soit la forêt, soit les forges de fer et l'oratoire du Moyen Âge, tout en conservant les trois fleurs de lis d'or sur fond d'azur. À l'extérieur, on aurait pu choisir de dessiner des branches de chêne et du muguet, nettement plus représentatifs de la forêt dont naquit le village d'Ozoir. Aux artistes spécialistes en art héraldique, lecteurs

de *Ricochets* de s'exprimer.

Armoiries des communes des Portes Briardes

Ozoir-la-Ferrière

À Ozoir, le seigneur avait son propre blason, mais, en dépit de mes recherches, je ne suis pas encore parvenu à le retrouver. Le visuel de l'armoire ci-dessous, avec ses trois fleurs de lis, pourrait être contemporain de la Restauration.

Blason : D'azur, à trois fleurs de lis d'or, le tout sommé de la couronne des déesses grecques tutélaires des



cités, que les villes ont reprise depuis l'Empire.

À l'extérieur, ajout récent: Deux branches de laurier représentent l'immortalité et la gloire; sur sinople qui symbolise l'espoir, la vitalité et l'abondance. Ce blason a été redessiné dans une forme moderne, à la demande de M. Giraud, par M. Philippe Delorme.

Gretz-Armainvilliers

Gilbert Pillet, ancien Maire de Gretz et Vice-Président du Conseil Général, fit réaliser ce blason pour le centenaire du premier vol par Clément Ader.

Blason en chef d'azur et d'or. L'envol de chauve-souris symbolise l'animal dont s'est inspiré Clément Ader pour la voilure de son premier avion. Le dra-



gon de sinople est repris du sceau de Jean de Gretz. La couronne est celle des déesses grecques tutélaires des cités. À l'extérieur, la vigne représente l'ancienne culture principale, et le chêne évoque la forêt d'Armainvilliers.

Lésigny

Les Armoiries de la ville de Lésigny ont été composées en 1975.

Le lion appartient à la famille de Louis Charles Albert de Luynes Duc et pair de France, à qui Louis XIII offrit la terre de Lésigny, qu'il avait confisquée à Léonora Galigaï, épouse de Concino Concini, Maréchal d'Ancre.

Blason en Pal D'azur au pal d'or chargé d'un lion de gueules armé, lampassé, aux griffes d'azur, et couronné du



champ d'azur. Accosté de six fleurs de lis et de quatre besants, le tout aussi

d'or, ordonnés, intercalés, en deux pals, représentant l'Abbaye royale Notre-Dame d'Hyverneau. La couronne est celle des déesses grecques tutélaires des cités.

À l'extérieur deux branches de laurier, et un listel avec le nom de la ville.

Férolles-Attilly

Les Armoiries de la ville ont été composées par Jean Claude Rouch.

Pour Férolles, ce sont celles du Seigneur de La Barre, pour Attilly, celles de Claude de Buillon Marquis d'Attilly. Blason en chevron. D'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux tours d'argent, En pointe de trois fa-



ces ondées d'argent surmontées d'un lion d'or naissant. Le tout sommé de la couronne des déesses grecques tutélaires des cités, que les villes ont reprise depuis l'Empire.

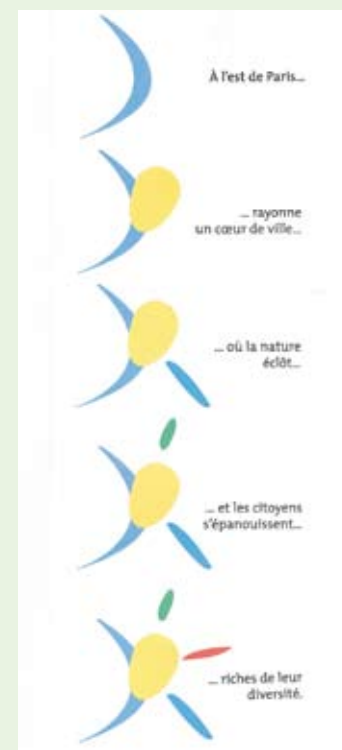
J-CLAUDE JAILLARD.

Du blason au logo

En 2002, le blason d'Ozoir-la-Ferrière cède la place à un logo. On lit alors dans Ozoir-magazine, (oct-nov, p. 3) : « un logo en mouvement, d'une ville fédératrice; un logo à facettes, d'une ville moderne; un logo contemporain et classique. »

Il s'agit de faire table rase du passé car trop de nouveaux habitants « ne se reconnaissent plus au travers du blason de la Ville (...) celui-ci a perdu ses valeurs représentatives : peu de personnes sont capables d'expliquer le pourquoi du blason. Il ne subsiste dès lors que le côté affectif. » (Ibid.)

Un petit dépliant explique en cinq temps la construction de ce nouvel emblème :



S'y ajoute une « signature », à éclipse sur les documents émanant de la mairie. Son concepteur l'explique ainsi. « La signature (« au cœur de la vie ») est le reflet de la réalité et de la spécificité d'Ozoir-la-Ferrière. [...]



Ce message représente le Citoyen au cœur de la vie dans la ville. Cela représente : un Citoyen éclairé, conscient, épanoui, positivement actif... » « Représentation humaine et environnementale [...] Les couleurs utilisées [...] elles sont le reflet de l'essentiel, elles montrent la diversité rassemblée autour d'un cœur chaleureux. Jaune : richesse, chaleur, lumière; bleu : terre, maîtrise; vert : nature, espoir; rouge : action, amour. »

C'est « beau comme l'an neuf » ! On peut faire dire n'importe quoi à ce logo. Il est représentatif de toutes nos villes de banlieue éloignée: nous croyons avoir la tête dans la verdure, mais il nous faut courir, courir...

Les évolutions du nom d'Ozoir

Nous savons qu'en 856 l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés avait des biens à cet endroit et que l'Oratorium Ferrarium (l'oratoire des Ferrières) existait déjà. Nous savons encore que ces biens passèrent, vers le XI^e siècle, à l'abbaye de Saint-Maur, et que l'ancien oratoire devint ensuite une église dédiée à Saint Pierre et Saint Paul. L'histoire de la célèbre abbaye, fondée en 639, mentionne la construction d'un manoir seigneurial et, en 1237, l'abandon de la vaste forêt qui l'avoisinaut aux hôtes qui s'y trouvaient et la remise des corvées, à la condition qu'ils défrichent cette forêt et la mettent en culture. Le nom d'Ozoir vient de cet oratoire qui, par déformation, devint

Oroir ou Oroer comme on le rencontre dans certains écrits (1). Puis par adoucissement, le « r » se transforma en « z » d'où Ozoir ou Ozouer (2). Au nom d'Ozoir, on ajouta par la suite Ferrière, du nom de la forêt proche : « Silva Ferrariensi », la forêt des Forges de fer.

- 856 : Inpago Parisiensis Villa Fossatensis Quae Nuncupatur
- An mille : Oratorium (Actes de Charles-le-Chauve)
- 1166 : Horeor
- 1188 : Oroher (Abbaye de St Martin des Champs)
- 1190 : Villa de Orheor
- XII^e siècle : Oreor
- 1216 : Villa de Oreor (Archives Nationales)
- 1229 : Presbiter de Oratoria Ferreriacum

- 1237 : Oratorium Ferreriacum (Archives de Seine & Marne)
- XIII^e siècle : Oratorium Ferrarie
- 1239 : Oratorium Juxta Brociam (Archives Nationales)
- 1278 : Oratorium la Ferriere
- 1280 : Ourrouer
- 1281 : Ourouer la Ferriere
- 1289 : Villa Oratoru
- XIII^e siècle : Eurouer (Histoire de la Jacquerie)
- 1312 : Ouzoir-Oroir la Ferrière
- 1343 : Ousoul en Brie (Archives de la Côte-d'Or)
- Guerre de Cent ans
- 1489 : Aurouer
- XVI^e siècle : Ozorium (Histoire de la Foire de la Monthêty 1844 (Archives de Seine & Marne)
- 1521 : Oratorium Ferrarie (Archives Nationales)
- 1581 : Auzouer (Dictionnaire toponymique de M J Hubert)
- 1597 : Ozoy la Ferrière en Brie - Oizier
- 1621 : Dozoy Laferrière en Brie (Actes d'état civil paroissiaux)
- 1644 : Auzoy-la-Ferrière

- 1674 : Auzoy (Epitaphes de MM Parfait et Amyot)
- 1725 : Auzouerre la Ferrière (Notes sur Ozoir de M. Moreau, géomètre)
- 1760 : Auxoirs (Le livre des métiers).
- 1787 : Ozouer la Ferrière
- 1793 : Ozouer la Raison (Période de dictature jacobine)
- An II : « Demeurant » aux Oies la Ferrières
- D'aux Zouer la Ferrière
- 1798 à 1863 : Ozouer la Ferrière (Marques postales)
- Le 8 mars 1909 : Le conseil municipal demande la modification orthographique et Ozoir-la-Ferrière est adopté.

(1) Les mêmes transformations se retrouvent dans d'autres régions : Ouzouer dans l'Orléanais, Orrouer dans la Beauce, Orrouy dans la Picardie, Ouroux dans le Morvan, Oradour dans le Cantal.

(2) L'abbé Roulland signale: « Selon la prononciation brioise, constamment de mettre une S pour R, aurait fait dire Ozouer au lieu de Orouer qui était la vieille diction ».

Dossier préparé avec le concours de Lucie Cziffra, Claude Guyot, Jacky Laurent, Bruno Wittmayer et du R.E.N.A.R.D. Rédaction : Monique Bellas

Huiles de schiste : nouvel avatar en Seine-

La recherche d'hydrocarbures de roche mère (huiles de schiste) menace le Bassin parisien, et plus particulièrement la Seine-et-Marne où des permis d'exploration ont été accordés à au moins deux sociétés. Ne regardons pas le sujet comme presque lointain : une demande de permis de recherche exclusive a été présentée par Concorde Energy en juillet 2009. Elle concerne directement le territoire de la commune d'Ozoir-la-Ferrière.

La loi votée en première lecture le 11 mai résout-elle le problème ? C'est ce qu'a affirmé M^{me} Kociusko-Morizet. Mais les enjeux politiques, éthiques et économiques sont tels que la mobilisation a pris comme un feu de brousse et trouvé un écho immédiat chez nos parlementaires. La loi mise en débat le 10 mai semble mettre un terme au danger. En fait, le débat ne fait que commencer. Pour ceux qui auraient manqué le film, nous revenons sur ce scénario éclair.

les grands projets de la société Treador

À quelques dizaines de kilomètres de nos communes, des sociétés vont-elles reprendre en toute discrétion leur campagne d'exploration pour des huiles de schiste pétrolifères en traversant la source d'eau potable de centaines de milliers de Français ? La force de la mobilisation avait contraint le Gouvernement à reculer. Provisoirement.

Cela se passe à quelques dizaines de kilomètres de chez nous, à l'Est en allant vers La-Ferté-sous-Jouarre et Rebais. C'est là que Treador, société pétrolière dans laquelle s'agit le frère de Patrick Balkany, espère tirer du pétrole des couches de schiste formant une partie de notre sous-sol. Les habitants directement

concernés ? Comme au beau temps de l'installation des premières centrales nucléaires (dans les années soixante-dix), on ne les a pas consultés car la procédure est fixée par le Code minier. Le dossier de demande est examiné au Ministère de l'Environnement et de l'Énergie. Les étapes de la procédure échappent aux élus et à leurs administrés.

Le 24 octobre 2009, en plein débat sur le Grenelle II de l'Environnement, Jean-Louis Borloo signe l'arrêté ministériel autorisant la prospection et la société Treador se voit attribuer une large zone, à cheval sur trois départements dont la Seine-et-Marne. Cette société ayant précisé ses zones de recherche, les avis des services et organismes consultés lui sont transmis le 7 septembre 2010. Treador complète alors son dossier et le Préfet accorde les trois permis d'exploration demandés (à Doue, Signy-Signets et Jouarre) le 12 octobre 2010, sous réserve de prescriptions particulières détaillées sur sept pages.

Alertés par les mobilisations anti-gaz de schistes du Sud-est de la France, à l'apparition des premiers travaux sur le site de Doue, des militants écologistes de la région, des élus locaux, départementaux et régionaux se mobilisent et, signe des temps, la presse leur emboîte le pas. À tel point que Nathalie Kosciusko-Morizet est contrainte (on est en pleine campagne pour les Cantonales) de demander l'arrêt des opérations... jusqu'au 15 avril.

C'est en lisant une annexe au courrier de la ministre exigeant cette suspension qu'est découverte l'existence d'un arrêté préfectoral (en date du 12 février 2009) qui autorise la société Vermilion à injecter dans le sol 220 000 mètres cubes d'eau



Jouarre, Signy-Signets et Doue sont les trois premiers sites pour lesquels la Préfecture de Seine-et-Marne a accordé des permis d'exploration à la société Treador sous réserve de prescriptions particulières. D'autres pourraient bientôt suivre...

par an jusqu'en 2010 puis 145 000 mètres cubes ensuite. Ces énormes quantités d'eau laissent penser que Vermilion va procéder à Champotran à des fracturations hydrauliques pour récupérer les hydrocarbures. À cet endroit, sur un tiers du sous-sol de la Seine-et-Marne, se trouve la nappe phréatique de Champigny qui pourvoit aux besoins en eau potable de centaines de milliers de Parisiens et banlieusards.

Cette réserve d'eau est, depuis des années, en limite d'alerte sécheresse ce qui oblige les habitants à des limitations de pompages industriels et agricoles, des restrictions de consommation, etc. En ponctionnant dans ce réservoir, les projets de forage puisent dans une fragile oasis. En outre, ils l'exposent - du fait de la méthode de fracturation hydraulique - à des fuites de polluants (antibactériens, anticorrosif, etc.) mélangés aux liquides

injectés dans le sol.

Rapporteur du Grenelle de l'environnement, Christian Jacob (député UMP de Seine-et-Marne et bras droit de Copé) aurait-il été tenu à l'écart des discussions du ministère avec des compagnies pétrolières ? Difficile à imaginer.

Pourtant, aucun élu local, départemental ou régional n'a été associé au processus de décision (la loi ne l'exige pas !). « C'est à peine si les territoires profiteraient de la manne pétrolière, moins de 10 centimes par baril », estime l'un d'eux. Car le sous-sol appartient à l'État et seuls les agriculteurs ayant signé des concessions toucheraient des compensations (loyers ou prix de vente) pour les terrains cédés.

Pendant ce temps, Julien Balkany déclare que Treador, qui a recentré ses activités en France, se fixe comme objectif pour le Bassin parisien 4,5 millions de tonnes de brut par an. De quoi faire rêver...

5 février 2011 : les manifestants quittent la butte de Doue où ils s'étaient rassemblés, pour se rendre sur le site du futur (?) puits dit Butheil-1. À cette période de l'année la terre semble encore nue, à l'exception de blés d'hiver que l'on voit au fond à droite.



Le cortège des manifestants arrive sur le site du puits de Butheil, près de Doue. La tour a été retirée : seule reste la plateforme cimentée. L'enclos est ceinturé de grillages. La terre nue contraste avec les champs de blé verdoyants aux alentours.



et-Marne

la période de prospection : analyse des carottes

Après délivrance d'une autorisation d'explorer, l'arrêté préfectoral est affiché en Mairie, mais c'est au moment où l'entreprise vient installer le matériel de forage que l'environnement prend conscience de ce qui se prépare. Explorer n'est pas exploiter, mais c'est espérer pouvoir le faire.

Les permis d'explorer déjà accordés n'ayant pas été retirés, il est bon de comprendre l'intérêt de ces carottages sur trois kilomètres de profondeur, sans fracturation hydraulique.

de plusieurs centaines de km². aux prospecteurs. Comme c'est très grand, il ne peut être question à ce moment-là d'une enquête publique.

- Après cette autorisation de principe, il faut déterminer les lieux précis où l'on va « chercher ». Les terrains visés sont loués ou achetés. Une nouvelle démarche auprès de la Préfecture aboutira à un arrêté préfectoral « donnant acte de la déclaration de travaux miniers ».
- Pour l'exploration (la recherche) un appareil de forage est dressé. Il fait 53 m de haut. (une éolienne mesure 80 à 140 m de haut). Cette tour sert pour effectuer le trou de forage. L'opération prend environ deux mois.
- Ce forage de prospection est uniquement vertical. La roche réservoir est carottée, ce qui permet d'analyser les différentes couches du sol sur une profondeur de 2 à 3.000 m et de

recueillir des données (sur l'eau, le sol, le sous-sol et l'air) et sur la roche, par diagraphies électriques.

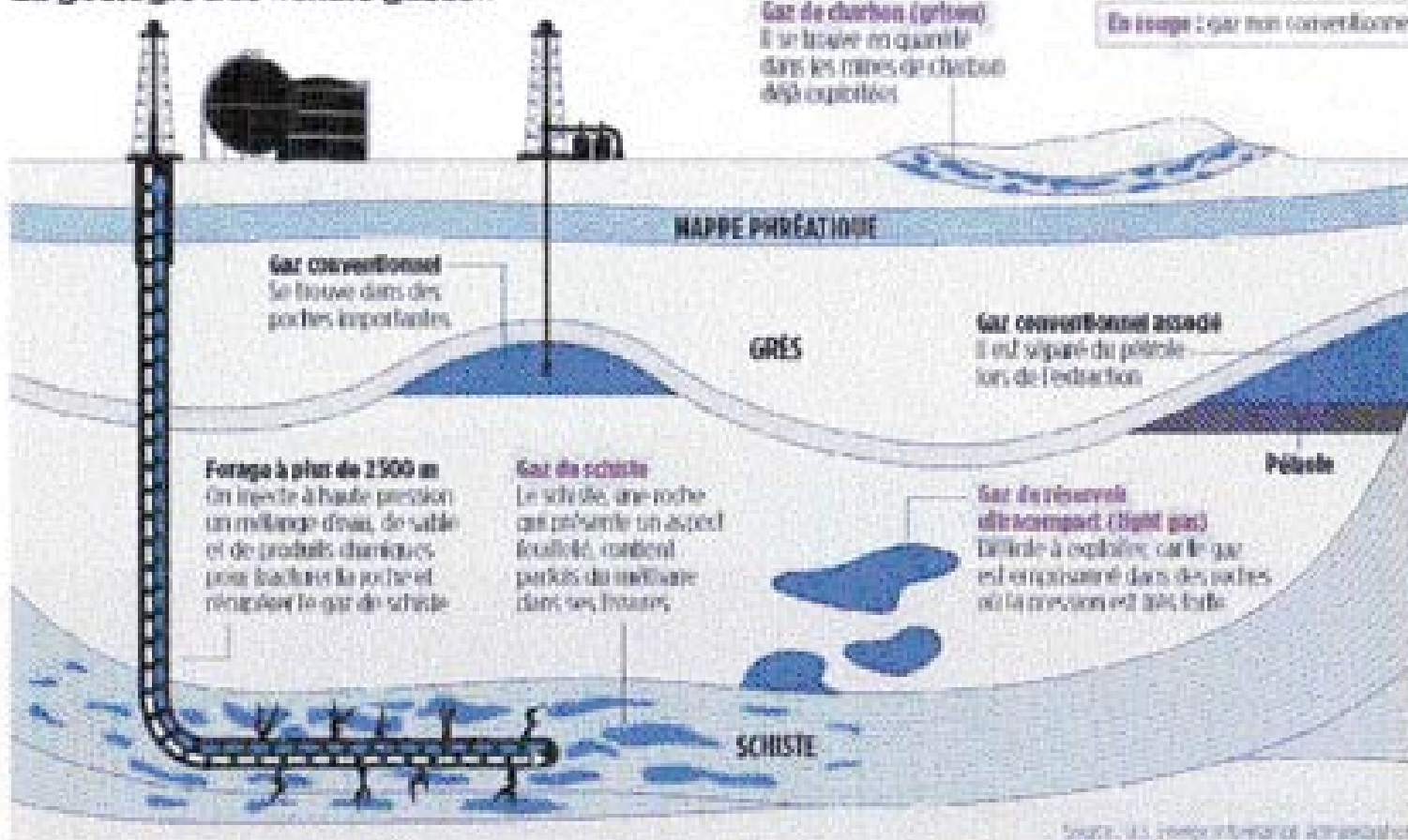
- L'analyse des carottes prend à nouveau environ deux mois. Toutes les données recueillies sont communiquées aux autorités publiques.
- Un seul forage sur la zone ne suffit pas, mais il n'y en a pas un tous les 500 m non plus.
- 20% : tel est le pourcentage de chances pour que l'on rencontre des hydrocarbures dans la roche-mère capables d'être produits de manière économique. Des analyses de terrain, d'eau, d'air, de sol, de site... permettent de décider si on peut

économiquement exploiter.

- Les forages de prospection, verticaux, nécessitent quatre tubages. Hess (la compagnie chargée de l'exploration et de l'exploitation par Toreador) affirme qu'il n'y a jamais eu d'accident. Les tubes entrent les uns dans les autres, comme des poupées russes, avec cimentation aux jonctions des tubes enfoncés progressivement, au fur et à mesure des couches traversées et identifiées. Selon les exploitants : « on voit ce qui se passe à tout moment et l'on sait toujours ce que l'on fait... Toutes les précautions nécessaires sont prises »...

Le schéma ci-dessous illustre la technique de fracturation hydraulique utilisée pour l'extraction des «shales gases» (en français « hydrocarbures de roche mère »). C'est le plus clair et le plus complet que nous ayons trouvé. Il est cité par le Rapport des experts et émane d'une source officielle américaine : US Energy Information Administration.

La géologie des «shale gases»



Gasland : le film qui a allumé le débat

L'homme approche un briquet de l'eau de son robinet et déclenche une énorme flamme... C'est l'une des séquences spectaculaires de *Gasland*, documentaire sur l'exploitation du gaz de schistes aux Etats-Unis, prix spécial du jury du Festival de Sundance et nommé aux Oscars.

Ce documentaire a été réalisé par un Américain, Josh Fox qui, pendant un an et demi, a sillonné les Etats-Unis découvrant au fur et à mesure un scandale sanitaire, environnemental et politique. Le silence a longtemps été la règle puisque de nombreux foyers américains ont accepté un règlement à l'amiable par le versement d'indemnités en échange



Largement diffusé sur Internet avant sa sortie en salle, Gasland, le film de Josh Fox, a allumé le débat en France. On y voit une scène où l'eau du robinet prend feu...

d'une interdiction de témoigner dans les médias. Aujourd'hui, plus de 450.000 forages ruinent le sous-sol des États-Unis et les entreprises ne sont même pas contraintes de révéler au public l'intégralité des produits chimiques utilisés. En France, l'exploitation des gaz de schistes n'a pas encore commencé. Tout est donc encore possible

La France ne renonce pas à la recherche scientifique pour s'autoriser, dans l'avenir, un possible recours aux gaz de schiste. «Aujourd'hui, il y a des risques incontablement qui ne sont pas bien maîtrisés, a réaffirmé, vendredi 22 avril, le ministre de l'énergie, Eric Besson. En même temps, la science va progresser, et il faut se donner les moyens que peut-être un jour, dans deux ans-trois ans, on trouve que l'exploitation peut être faite».

Lemonde.fr

la période d'exploitation : les carottes attendront

Un numéro de téléphone figurait sur le site de Butheil, près de Doue. J'ai donc appelé. Une géologue de chez Hess (1), puis le service Communication de chez Publicis m'ont rappelée. Voici l'essentiel de notre échange concernant l'exploitation. La technique évoquée étant celle de la fracturation hydraulique, aujourd'hui interdite, si l'exploration se poursuit, compte tenu de ses coûts (40 à 80 M€), c'est que l'exploitant espère bien pouvoir exploiter dans deux ou trois ans. Quel autre procédé – sans danger – espère-t-il trouver d'ici-là ?

En Seine-et-Marne, nous n'avons pas de gaz de schistes mais des huiles. Que se passera-t-il si votre exploration révèle la présence d'hydrocarbures de roche-mère dans le sous-sol de la Brie ?

Si le site se révèle intéressant, une demande d'exploitation sera faite. C'est alors qu'aura lieu l'enquête publique, puisque le projet sera précis, localisé dans la zone de recherche.

Si la demande est acceptée, le même puits sera exploité pendant une vingtaine d'années. Le processus employé sera celui de la fracturation horizontale. Un tube perforé est dirigé latéralement (sur le côté), on envoie en une seule fois la stimulation hydraulique pour provoquer des fissures dans la roche, fissures maintenues ouvertes par des grains de sable.

La quantité d'eau envoyée varie entre 3 et 6000 m³ d'eau et de sable avec 0,5% de produits di-

vers (la liste sera accessible sur notre site lorsque nous aurons analysé la roche). Cet envoi à très forte pression provoque alentour des microfissures de quelques millimètres de diamètre, d'où s'écoulera l'huile retenue dans la roche.

En dehors du sable qui sert à maintenir les fissures ouvertes, les autres produits aident le pétrole à se décoller de la roche où il est retenu. Si la roche est humide, on peut récupérer toute l'eau introduite laquelle peut être réutilisée pour une autre fracturation, ou recyclée en station d'épuration. Elle contient essentiellement du sel et de petites quantités (0,5%) de produits de fracturation.

Les eaux et le pétrole sont pompés de façon classique et repartent en camion mais en Brie le pétrole extrait pourrait être dirigé vers Grandpuits par un pipe-line.

Au sol, la surface de l'exploitation est à peu près



Les shadocks du 77 pompent le pétrole avec des «têtes de cheval». Mais pour les huiles de schistes ce serait plus compliqué: « grand comme un hypermarché ». Donc une sorte d'hyper-station, grande sœur de celle de Géopetrol vue près de Blandy les Tours ?

équivalente à celle d'un hyper-marché.

Vos demandes de recherche portent sur des sites protégés. Est-ce compatible ?

Aux États-Unis, des puits existent dans les Parcs nationaux et régionaux...

La noria de camions est polluante mais on veille à les faire circuler en dehors des heures de forte circulation et dans le respect des habitants (pas le soir, pas le week-end...)

En amont, on étudie la qualité des routes et on la renforce le cas échéant. Après on restaure si besoin.

Les puits de prospection, très hauts, très visibles, sont une gêne certaine, mais temporaire

Au moment de l'installation de l'appareil d'exploitation, il y a un chantier bruyant, polluant... temporaire lui aussi. Hess (1) exploite plus de 200 fracturations dans le Dakota du Nord : zéro incident... Or le Dakota du Nord a la même structure

géologique que la Seine-et-Marne.

Quel est, selon vous, l'intérêt économique de l'exploitation de cette ressource nouvelle ?

Les espérances sont chiffrées entre 60 à 100 milliards de barils de pétrole dans le Bassin Parisien. Cela correspond à 80 à 150 ans de consommation française, si on pompait tout d'un coup. Mais on ne pompe pas ainsi, le procédé est lent et coûteux. On espère multiplier par deux la production actuelle qui couvre un pour cent de notre consommation annuelle et alléger ainsi de deux pour cent le montant de notre facture pétrolière.

PROPOS RECUEILLIS PAR
MONIQUE BELLAS

(1) Partenaire de Toreador France, Hess a été sélectionné par cette entreprise pour ses bonnes pratiques et sa connaissance en ce domaine.

assumer toutes les conséquences d'un refus justifié

Il ne suffit pas de refuser ; Il faut assumer les conséquences de nos refus. Car ne pas exploiter les réserves de pétrole ou de gaz enfouis, c'est accepter la raréfaction du pétrole. Quelle civilisation moins consommatrice d'énergie sommes-nous capables de mettre en œuvre si nous voulons, en outre, sortir du nucléaire ?

Les opposants à l'exploitation des réserves pétrolières de notre sous-sol ont gagné une bataille rondement menée. L'environnement aussi. L'assemblée nationale a voté, le 11 mai 2011 (287 voix pour, 186 voix contre), l'interdiction totale de l'exploitation des gaz et huiles de schiste en France par des forages suivis de fracturation hydraulique de la roche. Tout n'est pas terminé pour autant.

- La question est posée au niveau national depuis le début de l'année 2011 parce que le film *Gasland* s'est répandu sur le Net, alors que sa sortie en salle n'était prévue que pour le

début du mois d'avril.

- Un moratoire permettant de prendre le temps d'une étude des conséquences est décidé à mi-février, stoppant toute exploitation et prospection.

- Deux commissions sont nommées, regroupant des experts issus de deux Ministères. Elles doivent rendre leur rapport, l'une en mai, l'autre en juin. Elles œuvrent ensemble.

- À peine saisies, ces commissions semblent court-circuitées par les propositions de lois convergentes qui suppriment ce débat.

Quelle est, en fait, la fiabilité d'un renoncement aussi rapide? Déjà le pré-rapport de

la Commission d'experts rouvre la porte «d'ici deux ou trois ans». Comme si, d'ici-là, les compagnies pouvaient trouver le moyen d'extraire ces huiles et gaz sans fracturation hydraulique... Comme si, d'ici-là, l'opinion pouvait être convaincue, rassurée... Comme si les sociétés pétrolières acceptaient de patienter, plutôt que d'exiger des dédommagements élevés pour le changement de contexte qui rend les permis d'explorer sans aucun intérêt s'ils ne peuvent déboucher sur un espoir d'exploitation.... Le Sénat est maintenant saisi de cette loi. Michel Houel est nommé rapporteur. La bataille

n'est pas terminée.

Et d'ici-là aurons-nous engagé le débat capital : comment changer de mode de vie et passer au stade d'un monde soutenable, chacun se contentant d'une unité planète ?

Car il ne suffit pas de refuser; Il faut assumer les conséquences de nos refus. Et ce n'est possible que si l'on ne pense pas le refus comme «provisoire», l'énergie fossile à portée de la main, dès que nous le voudrions, à n'importe quel prix. Car ne pas exploiter les réserves de pétrole ou de gaz enfouis, c'est accepter la raréfaction du pétrole. Quelle civilisation moins consommatrice

d'énergie sommes-nous capables de mettre en œuvre ? Quelles sont nos priorités pour rendre possible une vie harmonieuse et durable pour tous sur cette terre ?

À civilisation inchangée, à consommation croissante, nous nous comporterions en capitalistes colonisateurs, profitant de la destruction d'autres sites – en Pologne, en Allemagne, aux USA... – partout où ces fracturations hydrauliques à la recherche d'hydrocarbures de roche-mère n'auront pas été interdites. Dans une France préservée, la victoire de mai 2011 deviendrait source de honte.

MONIQUE BELLAS



Ordures ménagères : la longue patience des riverains

Les travaux de modernisation de l'usine de traitement des ordures ménagères (UTOM) du Pont de Belle-Croix sont en voie d'achèvement. En voie seulement. La longue patience du SIETOM et des riverains ne sera pas récompensée avant 2012. Mais elle le sera alors. Et pour qu'il n'y ait plus rien à dire, il faut que ce soit de bout en bout exemplaire.

Exemplaire, la déconstruction de l'ancienne usine. L'entreprise retenue (Müller) a procédé de façon exemplaire: méthodologie, moyens engagés, sécurité des personnes... et récupération optimale des matériaux de déconstruction. Métaux récupérés poutrelle par poutrelle, béton déferrailé sur place, sable récupéré pour les nouvelles fondations...

Exemplaire aussi la nouvelle construction, faite aux toutes nouvelles normes de sécurité – ce qui a entraîné un surcoût par rapport

au projet initial – il comportera des canons à mousse, des détecteurs divers, les bâtiments bénéficieront d'une isolation renforcée... Lorsque les travaux seront tout à fait terminés, fin 2011, le compost produit sera aux normes NFU 44051 en vigueur depuis fin mars 2010. Et encore adaptable à de nouvelles exigences qui pourraient survenir dans les années à venir. Le niveau « zéro odeur » sera alors exigible, puisque l'ensemble des bâtiments seront couverts, en dépression et le biofiltre en service. La commission des nez pourra être constituée. Prête à signaler toute défaillance qui pourrait encore survenir, si..

En attendant, il reste aux riverains à faire preuve de patience pour les trois ou quatre mois de cet été. En effet, l'usine va être remise en route avant que les travaux ne soient terminés. C'est-à-dire presque dans les mêmes conditions qu'auparavant. Pour obtenir un compost non mûré, qui sera immédiatement expédié en centre d'enfouissement technique (CET). Pourquoi ne pas attendre que l'usine soit terminée ? Le coût actuel de la mise en CET de nos ordures ménagères (OM) brutes est important. Si nous les passons dans



le bioréacteur et produisons un compost non mûré, il ne sera certes pas épandable mais accepté en CET comme amendement organique, constituant la couche intermédiaire entre deux couches d'OM. C'est donc un produit valorisé et non plus un déchet.

Donc, lorsque cet été des odeurs de nouveau émaneront de l'usine, ne crions pas trop vite à la faillite du système. Simplement, il ne sera pas encore en service. Ce n'est qu'en 2012 que nous pourrions constater si (ou que) la réalisation de l'UTOM est exemplaire.

MONIQUE BELLAS

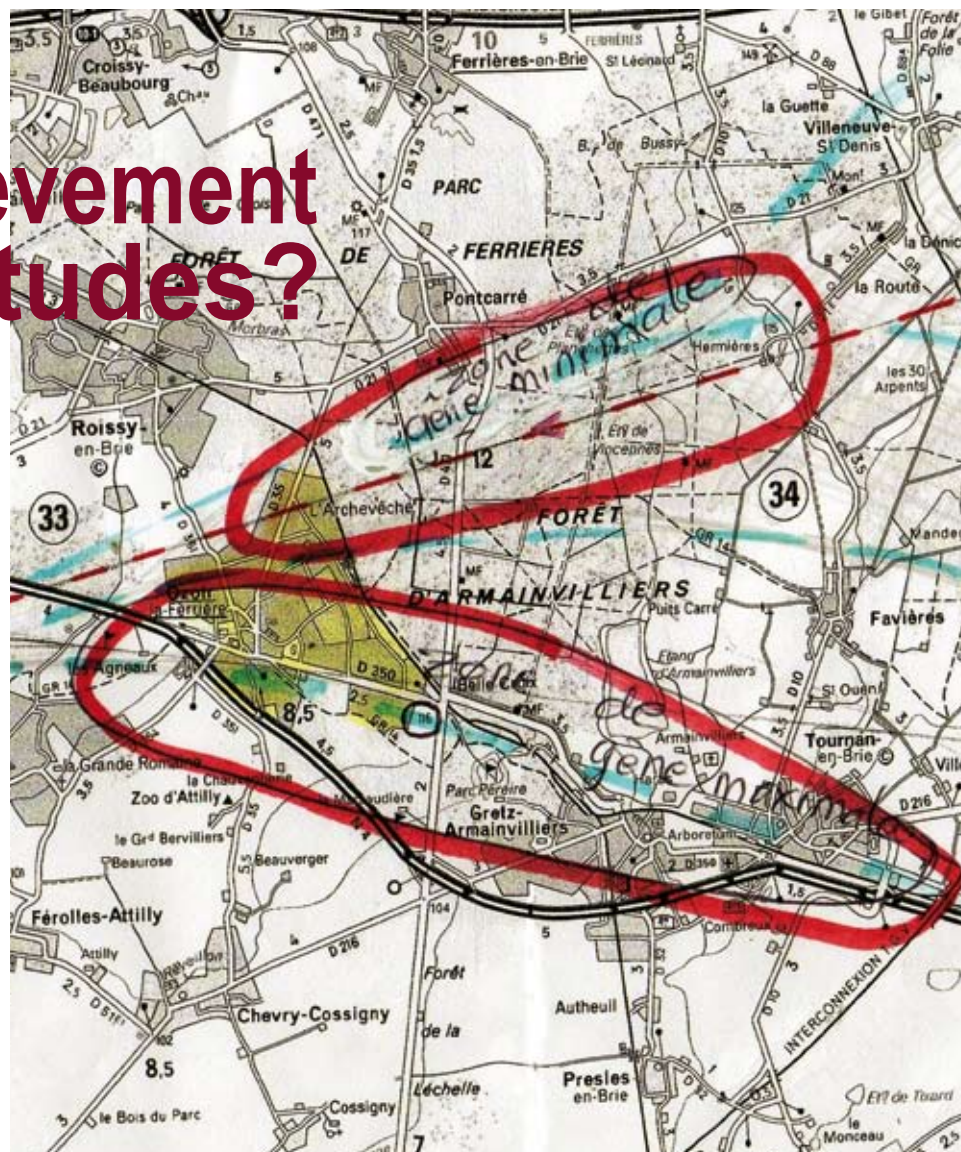
Survolés aériens : vers un relèvement des altitudes?

sance de détails techniques. Les vraies mesures sonores... ce qui ne nous empêche pas de rester critiques sur ces nuisances subies. On ne changera pas la direction de la piste. » Il craint l'augmentation du nombre de vols...

En plus concret :

Ozoir est situé dans la zone de convergence des avions qui s'alignent sur la pente de descente vers l'aéroport d'Orly. Ils se répartissent en deux flux : un qui intercepte cette pente (ILS) à une altitude de 1200 m et un autre qui l'intercepte à 900 m, c'est-à-dire juste au-dessus de la ville. Ces altitudes d'interception vont être relevées de 300m. Les quartiers situés à l'Est (Belle-Croix, Armainvilliers) ne devraient en théorie plus être survolés. En pratique, cela ne sera pas effectif à 100 % à cause de trajectoires vers les aéroports de Villacoublay et Toussus-le-Noble qui coupent celles qui se dirigent vers Orly. Cette modification prendra effet à l'automne : à surveiller.

JACKY LAURENT



Agenda 21

des réunions à ne pas rater

Les 180 propositions faites par les citoyens ozoiens lors des ateliers 21 ont été validées par les Services. Reclassées en enjeux et orientations, elles vont être reprises et affinées lors de six nouveaux ateliers qui se dérouleront de mai à décembre 2011. Donner son avis avant réalisation plutôt qu'après est plus constructif...

Atelier 1

Réduire les émissions de gaz à effet de serre

- alternatives à la voiture, habitat durable... cet atelier s'est tenu le 11 mai. Nous sommes désolés, mais nous ne connaissons pas le calendrier lors de la précédente parution de *Ricochets*. Il est toutefois possible de demander les comptes rendus en mairie et d'envoyer aussi son avis par écrit.

Atelier 2

Protection des milieux naturels, préservation des ressources

- déchets, eau, espaces naturels...

Date de réunion : jeudi 9 juin

Atelier 3

Bien être, santé épanouissement

- réduire les risques et nuisances, sports, culture, écoles...

Date de réunion : mercredi 21 septembre

Atelier 4

Cohésion sociale

- solidarités, parentalité, personnes âgées, handicap, logements, emploi...

Date de réunion : mercredi 19 octobre

Atelier 5

Développement économique durable

- commerce de proximité, emploi local...

Date de réunion : mercredi 23 novembre

Atelier 6

Sensibiliser les jeunes au développement durable

- mairie exemplaire, démarches citoyennes...

Date de réunion : mercredi 14 décembre.

Nouveau médecin

À l'heure de la pénurie de médecins en Seine et Marne, un nouveau médecin généraliste s'installe à Ozoir. Il reçoit, comme la plupart de ses confrères, sur rendez-vous entre 9h et 20h.

Docteur Antoine Halajho
Cabinet médical de la Source.
2^{bis} avenue du Général Leclerc.
Tel.: 01 60 02 83 73.

Cantonales à - 40%

Le budget communication de la mairie d'Ozoir a-t-il été assumé par le Maire-candidat au siège de Conseiller général ? C'est à espérer, car rien ne justifie les envois multiples dont nous avons été brusquement abreuvés. À espérer... sans illusion, car ce serait avouer une pratique parfaitement illégale, détournement de moyens municipaux au profit du candidat.

Ces nombreux courriers ont-ils influencé les électeurs dont ils étaient sensés rafraîchir la mémoire ?

Des courriers pour informer les habitants d'un quartier que leur trottoir est refait. Un courrier, ailleurs, pour rappeler que leur éclairage est refait (réservé apparemment aux rues où c'est réussi, car par endroits on n'y voit guère depuis le changement de lampes...). Un courrier pour inviter les plus de 65 ans à déjeuner – à leurs frais, mais très raisonnable – à la résidence des personnes âgées, près du stade des Trois sapins), quand ils le veulent, autant qu'ils le veulent, en s'inscrivant une semaine à l'avance... Original ! Etc.

La mobilisation citoyenne a été très faible (moins de 40% de votants) pour ces élections dont les médias ne parlaient pas focalisés qu'ils étaient et qu'ils restent sur l'échéance présidentielle de l'an prochain. M. Oneto a obtenu le siège qu'il brigait depuis longtemps. Mais la majorité au Conseil général reste à gauche. Son rôle sera donc limité.

Les électeurs qui ont pris pour argent comptant les promesses faites devront se faire une raison. D'autant que la plupart de ces « engagements » ne relevaient pas des compétences du Conseil général. Ainsi de la Nationale 4 qui, comme son nom l'indique, n'est pas une départementale, des trottoirs qui sont du ressort de la municipalité, des lits d'EHPAD non réclamés à temps qui ont été attribués à la ville voisine... Quant aux subventions pour un gymnase, la voirie, un contrat de ville, les rues de la zone industrielle, les parkings de la gare... elles n'ont jamais manqué.

5.562 électeurs d'Ozoir, Roissy et Pontcarre ont préféré le maire d'Ozoir au discret mais efficace Conseiller général sortant, François Perrussot qui a obtenu 4981 voix. Nous ne saurons jamais ce qu'en pensent les 16.636 personnes qui ne se sont pas déplacées le 27 mars. Sont-elles vraiment indifférentes à qui les représentent ? Croient-elles vraiment que c'est « tous pareils », quand ce n'est pas ce que l'on entend de plus en plus « tous pourris » ? Ce serait une grossière erreur, dont il faudrait revenir pour que la démocratie garde un sens.

MONIQUE BELLAS

Villages Nature : discutez, mais c'est signé

Un débat public est ouvert jusqu'au 23 juin sur l'opportunité et les modalités du projet d'espace de loisirs qui devrait s'édifier entre Villeneuve-le-Comte et Bailly-Romainvilliers, au sud de l'A 4. Discuter de l'« opportunité », alors que tout est signé, est surréaliste.

Le projet couvrirait 259 ha, construit sur 1/10^e de sa surface, aménagé en villages lacustres, 16 ha d'équipements divers, un parc aquatique de 9.000 m², un lagon de 2.500 m² chauffé à 30°C toute l'année...

Un tel projet semble respecter l'environnement (les deux plans, existant et projeté, montrent l'utilisation de l'espace) mais il change profondément l'écosystème. Lors des premiers débats deux points majeurs ont été soulevés :

- Pourquoi le public est-il consulté si tard, alors que les pouvoirs publics ont déjà signé des engagements importants (avec près de cent millions d'€ d'investissements en espaces routiers et infrastructures diverses...). Tout étant signé, discuter de l'« opportunité » est surréaliste.

- Ces villages lacustres et leurs plans d'eau, accueillant 5 à 10.000 personnes par jour sont-ils compatibles dans un secteur où l'eau commence à se faire rare ?

Personne n'a encore soulevé le problème de la géothermie. Le mot ne fait pas peur comme celui des gaz de schistes. C'est pourtant le même procédé : forage vertical en profondeur



(1.800m), traversant la nappe phréatique, pour remonter une eau à 78 °C, très corrosive, qui chauffera une nappe de canalisations d'eau claire, avant d'être restituée dans les profondeurs par un second puits vertical de 1800 m. Les annexes du dossier du maître d'ouvrage témoignent d'une réelle préoccupation environnementale : recherche de solutions zéro carbone, gestion des eaux, économies d'énergie, voire bâtiments à énergie positive (qui en utilisent moins qu'ils n'en produisent)... Une bulle écologique expérimentale exemplaire ou le rêve fou de mégalomanes du tourisme ludique ?

Pour s'informer, participer : www.villages-nature.com/debatpublic

ANDRÉE VALENTOUR

Urbanisme : le coût de la lenteur

Il fut un temps où M. le maire d'Ozoir, alors dans l'opposition, n'avait pas de mots assez durs pour dénoncer la lenteur de la mise en place de notre Plan d'Occupation des Sols, voté presque en fin de mandat Loyer, en décembre 1999. Une fois élu, en 2001, M. Oneto reprit les choses rondement... Mais sauf deux modifications partielles, le POS de 1999 est toujours en vigueur, alors qu'il faut depuis des années se doter d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU). Le TGV s'est transformé en tortillard.

Conseil municipal du 3 mai 2001 :

- Marché d'études à passer : une mission d'urbaniste conseil est confiée à Patrice Dublanchy pour assister le Maire et son adjoint chargé de l'urbanisme dans la gestion du POS et « donner toutes directives pour assurer le bon fonctionnement du service d'urbanisme communal, dans ses différentes missions ». Pour deux ans renouvelables. 555 heures sur 45 semaines. 20000F/mois HT (3.000 €/mois)

Conseil du 6 décembre 2001 :

En réponse à une question de M. Jacques Loyer sur le POS, M. Boyer adjoint chargé de l'urbanisme déclare : « Il

sera étudié courant 2002, avec souci du maintien du caractère majoritairement pavillonnaire, aussi finement que possible »

Conseil du 30 juin 2005 :

- Contrat pour une mission d'assistance d'urbanisme. Renouvellement du contrat signé depuis mars 2003 avec Espace APUI pour la préparation de notre PLU.

Conseil du 22 mars 2007 :

- Contrat d'assistance technique et de Conseil en matière d'urbanisme. Après « appel public à concurrence », le moins disant a été retenu: Espace Apui 31.000 € pour 57 vacations.

Conseil du 6 avril 2011 :

- Révision du POS en vue d'élaborer un Plan Local d'Urbanisme et définissant les modalités de concertation. La note de synthèse rappelle la délibération de 2003 pour la révision du POS. Huit ans après tout a changé SDRIF et SCOT (à l'enquête publique prochainement). Il faut reprendre une nouvelle délibération pour décider de la révision du POS, prendre en considération le SDRIF et le futur SCOT. Avec un double objectif : souplesse pour la mise au point ; suffisamment solide pour éviter les recours contentieux... Quelques orientations sont esquissées : « Extension de la ville pour son dynamisme, dans le développement durable ; maintenir des espaces boisés... Choix possible de basculement d'une partie de la ZI en zone d'habitat: avec la proximité de la gare. Optimisation du bâti (donc densification raisonnable et raisonnée)... » Les « modalités de concertation » se révèlent être une Commission de concertation. Elle s'appuie sur la commission urbanis-

me actuelle et se résume à M. le maire, M. Lazerm (urbanisme) et M. Fourquin (assainissement). « Ce dossier de PLU c'est un an de travail. On consultera ». À M. Dominique Lebreton qui lui rappelle ses propos de 1996 – pas d'urbanisme excessif –, M. Oneto répond : « //



n'y a que les imbéciles qui ne changent pas. Le SDRIF ouvre des possibilités qui n'existaient pas en 1996 ».

Lors des questions du public, en fin de Conseil, une personne de l'assistance s'étonne qu'il ne soit pas fait appel à un urbaniste conseil. « Nous le recherchons », répond M. le maire. En fait le cabinet Vidal consultant, 8 rue Borromée, Paris XV^e, était déjà retenu (le 30 mars), au prix de 77.261 € TTC. Notre (très) cher Plan Local d'urbanisme se hâte avec lenteur. D'urbaniste conseil en Conseils d'urbanisme, nous n'avons toujours rien vu... Sauf des factures. Car notre ville est « bien gérée »...

A. V.

Finances locales : nous allons bien mal...

M. Boyer, adjoint aux finances, est un homme extraordinaire, comparable au présentateur de la météo sur France Inter qui nous annonce, avec l'accent du midi, qu'il va pleuvoir tout le week-end mais que les précipitations seront inférieures aux moyennes saisonnières.

Il lui aura fallu une intervention d'une heure pour essayer de démontrer le bien non-fondé de toutes ces rumeurs qui s'accordent à dire que la ville d'Ozoir est loin d'être un modèle en matière de gestion.

Debout, au milieu de la salle du conseil, équipé du dernier micro « Wifi – main-libre », notre adjoint nous explique que la notation dont la ville a fait l'objet en matière de gestion en ce début d'année est complètement infondée et injuste, qu'Ozoir n'est pas la dernière, que cette agence n'est vraiment pas sérieuse. Il est vrai que parmi les dernières il était « inconcevable » de trouver une ville comme Marseille, sa dette n'étant que de 1,8 Milliard d'euros avec un taux d'endettement de 185% !

M. Boyer et moi n'avons donc pas les mêmes valeurs et c'est pour cela que j'ai marqué ma différence lors des dernières élections municipales.

La gestion de l'actuelle majorité manque de référentiel et d'objectifs : quels que soient les résultats, cette équipe fait de l'autosatisfaction, Ainsi n'existe-t-il aucun plan d'action pour réduire efficacement les dépenses et on applique une politique de la « main tendue », le contribuable étant en permanence mis à contribution.

Le poids des taxes et des impôts a augmenté de 22,5% au cours



un élu qui jurait sur l'honneur (lors de la dernière campagne des municipales) de ne pas augmenter les impôts. Il est vrai qu'un humoriste disait : « Pour être un bon leader politique, il suffit de mener le troupeau et de savoir le tondre ».

Lorsque ces vrais chiffres sont communiqués, la réaction du maire est toujours la même : « Tout cela est faux, vous ne savez pas compter... ». Il applique la méthode Coué. C'est pourquoi je me permets de publier ici l'extrait d'un article signé Ivan Rioufio et paru dans *Le Figaro* le vendredi 29 avril 2011.

« Le congrès international de médecine sur la méthode Coué, qui se tiendra à Nancy en septembre, étudiera les guérisons liées à l'imaginaire et à l'auto-suggestion : deux procédés surexploités en politique. Mais les résultats en ce dernier domaine sont désastreux. Tout ce qui est répété est contredit au quotidien. Cela n'empêche pas les esprits automatiques de s'arrimer aux dénis du réel en jugeant relaps les contradicteurs.

Ce comportement absurde souligne le désarroi des idéologues confrontés à l'effondrement de leurs utopies. Trente ans de pilonnage n'ont cessé de contourner les faits et de prendre les gens pour des imbéciles. Aujourd'hui, cela se voit... »

BRUNO WITTMAYER
Conseiller municipal (Ensemble)

des deux dernières années, sans parler de la caution apportée à Sainte-Thérèse (14M€) qui, comme l'épée de Damoclès, peut à tout moment s'abattre sur nos têtes en déclenchant la levée d'un impôt supplémentaire. C'est à ce prix que l'équipe actuelle se permet de poursuivre ses dépenses en demandant toujours plus aux finances des Ozoiens.

D'ailleurs, lors du conseil où s'illustra M. Boyer, une délibération nous attendait sur les tables pour introduire une nouvelle taxe, non obligatoire, la PRE « Participation de Raccordement à l'Egout ».

M. Le maire prétend que l'impôt n'a augmenté en moyenne que de 1,3% par an au cours des dix dernières années. Faux : en 2001, l'impôt moyen par habitant (et non par foyer fiscal), qui comprend nos impôts locaux, s'élevait à 477€, alors que la valeur communiquée par la mairie pour 2010 est de 697€.

L'augmentation sur dix ans est donc de 46%. Pas mal pour

Tribune libre

Lors du Conseil Municipal du 6 avril, M. Ferrer (PCF), élu de la liste « Ozoir solidaire », présentait sa démission. Lors du Conseil suivant, le 28 avril, c'était au tour de M^{me} Hervieu. M. Marc Ferrer explique ici sur son attitude...

Las d'une « démocratie » à la JF Oneto, je ne pouvais plus supporter, plus avant, de faire partie des marionnettes dont il attendait à chaque conseil une intervention

sur les points évoqués. Interventions dont aucun membre majoritaire du conseil ne tenait compte, pas plus d'ailleurs des conseillers de l'autre groupe d'opposition, qui n'ont jamais soutenu les arguments politiques que nous portions pour dénoncer les réformes de démolitions des collectivités ayant pour objectifs :

- Privatiser ou supprimer les services publics,
- Transformer totalement le paysage des collectivités,
- Mettre les communes sous tutelles avant de les faire disparaître,
- Mettre en concurrence les habitants, les salariés

et les territoires, - Achever d'adapter les territoires aux objectifs du capitalisme européen, - Réduire les marges de manœuvre et les moyens de celles et ceux que vous avez élus.

Pour ma part, je pense que c'est à la rencontre des citoyens d'Ozoir-la-Ferrière, avec nos amis d'Ozoir solidaire que nous devons d'apporter notre argumentaire sur la défense et l'amélioration de nos collectivités en démocratisant les institutions locales.

MARC FERRER,
conseiller municipal PCF
d'Ozoir, démissionnaire.

Black BARB
SNACKING & MORE

LE BLACKBAR, SnackBar lounge : à boire, à manger, des canapés hyper confortables, un espace terrasse chauffé, un baby foot... le tout en musique... Enjoy!

C'était déjà beau et bon & maintenant c'est rapide !

Service continu du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 & les vendredi et samedi soirs

29 rue François de Tesson – 77 330 Ozoir La Ferrière
Réservations & privatisations au 01 64 40 99 49

FLEXIBLES STANDARDS, SPECIFIQUES OU SUR MESURE

Laissez-vous guider vers la technologie

TITEFLEX

FLEXIBLES Ame : PTFE

Tresses : INOX, KYNAR®, NOMEX®, KEVLAR + Convolutés & extrudés + Extrolutés

Raccords : STANDARDS & SPECIAUX

DN : 3 à 100mm + PN : 10 à 660 bars

Température : -73° à +260°C

titeflex®

B.P. 73 - 77811 OZOIR-LA-FERRIERE CEDEX
Tél. : 01 60 18 52 00 - Fax : 01 64 40 23 37

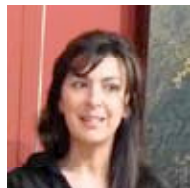
Les samedis d'Esther Lude :

Plaisir de vivre et de s'amuser ensemble

5 au 13 mars

Katia Kuentz

Katia Kuentz exposait ses femmes en soies à la Ferme Pereire. Hautes et minces, ses africaines et ses japonaises rivalisent de grâce. Les matières somptueuses des collages transfigurent les peintures. Du rêve... Le regard se promenait aussi avec intérêt dans les reliefs de ses tableaux carrés, abstraits.



et cordes de Domenico Cimarosa. À cinq – saxophone (Frédéric Casiez), violon (Véronique Vérès), alto (Perrine Affognon), violoncelle (Paul Broutin) et harpe (Maud Sousa) -, ils ont trouvé un excellent équilibre entre les cordes, puissantes, un sax moelleux, une harpe mélodieuse. La musique respire... et nous aussi.

1^{er} avril

Jazz New Orleans

Gilbert Leroux, son washboard et ses compères Cyril Guyot, au sax, Gilles Berthenet à la trompette et Philippe Bass avec son piano – un vrai. Rythme, charme, son civilisé... un plaisir immédiat avec ce jazz New Orleans.

C'est jeune, frais, dansant... Ou bien serait-ce seulement l'écho de ma propre jeunesse ? J'ai été séduite de bout en bout, et il fallait voir leur virtuosité gouailleuse. Un régal.



12 mars

Calligraphie japonaise

Un signe de lumière (Hikari) dispensé avec patience et sourires, au lendemain de la catastrophe qui a frappé le Japon. Nous nous sommes aussi

sagement et sobrement appliqués à faire honneur à notre enseignante, sans plus montrer qu'elle combien nous étions bouleversés par ce contraste. Une leçon de culture japonaise à plusieurs niveaux.



25 mars

Salon de Printemps

La Ferme Pereire accueillait Patrice Pellerin, auteur-dessinateur des aventures de Yann de Kermeur et de son bateau, l'Épervier.



Une expo pour des BD ? L'air du large, le monde de gens de mer, les intrigues politiques du XVIIIe rendent la promenade

de planche en planche – pour certains de bulle en bulle – tout à fait plaisante. Patrice Pellerin est un passionné, historien local en même temps que romancier : ses dessins sont justes au détail près.

26 mars

Concert du Conservatoire

Concert des professeurs du Conservatoire en l'église St Pierre. Il me reste un souvenir ébloui de la Fantaisie de concert de Luigi Bassi. Le duo clarinette (François Lemoine) et piano (Christophe Tran) est tour à tour chantant, virtuose, tendre. Les deux instruments se répondent et s'épousent... que de charme ! Une mention spéciale aussi au Concerto pour saxophone



Poésie : nuit enchanteresse

Sans renier l'esprit insufflé par Claude Le Bihan il y a dix ans, et fidèlement perpétré au long des années, François Carbonel a su donner une personnalité nouvelle à la traditionnelle *Nuit de la Poésie* organisée par *Paroles d'Ozoir*. Cette année, il ne s'agissait plus d'un récital mais d'un véritable spectacle avec une mise en scène cohérente. Le travail effectué en amont, pour le choix des textes, la diction, le placement de la voix de chacun et chacune, l'illustration photographique... donnait un résultat frôlant la perfection. Réussite à souligner pour une représentation offerte par des amateurs d'âges, de cultures et d'origines sociales variés. Nulle indulgence n'était nécessaire pour apprécier la performance de collégiens qui surent se hisser au même niveau que certains diseurs qui auraient pu être leurs grands-parents. On peut regretter que ce jeune public ait quitté la salle à l'entre-acte car il aurait fort apprécié la seconde partie : une lecture déjantée de Maupassant par la Compagnie «*Les Zornis*» venue de Montpellier. Quatre jeunes femmes, belles et talentueuses, ont démontré à quel point un spectacle culturel peut être dynamique, drôle, surprenant... pour faire apprécier un auteur à un public non averti. I. MONIN-SOULIÉ



prêté ses locaux, et non pas le château de la Doure comme prévu initialement. La journée s'est passée dans une sympathique ambiance de kermesse qui proposait stands de jeux, démonstrations des pompiers d'Ozoir (descente en rappel, gestes qui sauvent, lance à incendie) et du club de judo, le traditionnel barbecue, les danseuses du CCLO pour animer des flash mob', une initiation au tir dans la salle de tir au sous-sol... La journée se terminait par un concert du groupe Metanoya au Carroussel. Pour la même cause, une course parrainée par Stéphane Diagona a lieu le 29 mai aux Buttes-Chaumont à Paris.

Christiane Laurent

nant que cette salle du haut est également bien sonorisée, plus de problème pour suivre les conférenciers. En l'occurrence une conférencière, Bernadette Meloyan, passionnée et passionnante, qui pour expliquer le catholicisme et sa répression n'a pas hésité à remonter aux débuts du christianisme et a su mêler explications religieuses et politiques. L'auditoire – nombreux – devait regrouper toute l'Occitanie ozoirienne. Et visiblement, les cicatrices sont encore prêtes à se rouvrir.



2 avril

Régate des oursons

C'est sous le soleil qu'a eu lieu le 2 avril une fête destinée à soutenir l'association «la régata des oursons». Entièrement organisée par les élèves de BTS du campus, son but est de permettre aux enfants malades de l'hôpital Robert-Debré de partir en régata. Cette année, c'est le campus-ouest qui a

Vivre autrement...

Vivre autrement, tout simplement* au jardin et à la maison, tel était le thème de la journée organisée par deux associations, le 8 mai, à Chevry-Cossigny. Une journée de promotion pour une vie plus écolo et moins consommatrice. Divers stands... J'ai retenu celui qui montrait la fabrication de briquettes en papier qui, m'a-t-on dit, flambent pendant 30 minutes. Une bonne fin de vie pour ce bois transformé que sont nos journaux. Puis une conférence : Les villes de transition. Nous devons nous attendre à vivre avec des énergies plus rares, et nous mobiliser dès maintenant pour changer nos comportements. Les intervenants, venus de Paris, nous ont expliqué comment ils ont monté des associations, établi des réseaux en essayant d'accepter toutes les tendances et sensibilités et de mobiliser chacun sur différents thèmes : la nourriture bio, le jardinage... La plupart pensent que les changements en profondeur

ne peuvent venir que des individus, les politiques étant vécus comme inadéquats et non fiables. De vraies questions ont été posées, quant aux solutions... Certes, viser l'individuel permet de changer les habitudes, rayonne et peut faire des adeptes. Une « ville de transition » douce, au ralenti : avons-nous tout ce temps-là ?

Lucie C.

*« *Autrement* » développe un réseau d'échanges de savoirs libres et gratuits. Contacts : C. Reynaud et G. Desmet Tel. 01 60 62 00 06 email asso.autrement@live.fr « *Tout Simplement* » s'attache à faire prendre conscience des conséquences de notre consommation sur l'environnement, les relations humaines et la qualité de la vie. Elle promeut de nombreuses démarches actives. Contacts : Thérèse et Marc Evin 01 64 05 69 79 email : tout.simplement@aliceadsl.fr

7 mai

Amazonia.com

Les Amis de la Scène, groupe théâtre qui se produit sur la petite scène de la Doure, a entamé la production des spectacles de fin d'année. L'entrée est libre et la sortie... à votre bon cœur. Le 7 mai, les grands ados proposaient Amazonia.com, de Jean-Luc Brochu. Pour la première fois depuis 20 ans, Gérard et Brigitte ne passent pas leurs vacances à Notre-Dame-de-Monts. Cette année, ils ont opté pour l'aventure et l'exotisme. Mais la société Amazonia.com semble les avoir dupés : les voilà livrés à eux-mêmes, perdus au cœur de la forêt amazonienne. Les décors – superbes – ont été réalisés par les membres de l'association IRIS, dont les locaux jouxtent le petit théâtre. Une collaboration réjouissante. Et les jeunes acteurs ont réussi à nous faire douter des réservations vacances via Internet !





Le saxo à l'honneur

Le 19 mars, le saxophone fut mis à l'honneur à l'église d'Ozoir grâce à Pascal Levert, professeur au Conservatoire Maurice Ravel, et à quelques uns de ses grands et fidèles élèves. Quel plaisir d'écouter les voix chaudes et expressives de cette famille d'instruments et d'en connaître l'histoire présentée par de jeunes élèves.

Nous avons pu admirer par exemple la virtuosité du professeur dans la Ballade d'Henri Tomasi et la sonorité profonde de l'ensemble de saxophones dans une très belle transcription du célèbre Boléro de Maurice Ravel.



Concert choral

Edson Goncalves présentait le 14 mai trois formations pour un concert trop tardivement annoncé. C'était enchanteur. En première partie sept enfants d'une dizaine d'années ont offert de courtes pièces. Fraîcheur, justesse, spontanéité et virtuosité : ils ont chanté à quatre voix, à sept...

Puis le chœur d'adultes « Diapason 77 » a chanté Saint Saens – pas facile de rendre le « calme des nuits », mais que cette mélodie est prenante. J'ai aussi beaucoup aimé le Cantique de Jean Racine, écrit par Gabriel Fauré à 19 ans... La chorale «Mélodie d'Oz» offrait surtout des variétés françaises, ainsi qu'un gospel « Climbin'up the mountain », fort beau, et « Vira Virou », une chanson brésilienne. Une mention particulière au « poinçonneur des Lilas » excellent tant pour l'accompagnement que la mise en voix. Car ces chansons marquées par le soliste qui les a portées se passent difficilement de cette voix unique. Au piano Christophe Tran, auquel s'est jointe Martine Carrot pour Diapason 77.



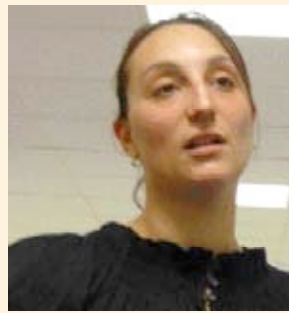
Infos associatives.

V.S.O.P. : plus un, moins un

La VSOP a vu naître une nouvelle section «Multi Activités Physiques» (MAP) destinée aux seniors qui veulent rester en forme. Elle ne leur est pas réservée, mais accueille ceux qui sont libres en journée et veulent pratiquer des sports variés. Mais à la rentrée, la VSOP aura vu partir sa section rugby. Non par désamour assure sa présidente, Corinne Labarre, mais par nécessité juridique. Voulant créer un seul club avec le Rugby de Gretz et Tournan, il faut aux deux clubs quitter les clubs omnisports dans lesquels ils vivaient jusqu'ici.

La VSOP c'est 18 sections, 2070 adhérents. À l'automne il en manquera 225, mais les sections restantes sont dynamiques. La pratique sportive se porte bien à Ozoir. Les équipements sont satisfaisants mais les subventions sont un peu courtes alors que les charges augmentent et le bénévolat est à la portion congrue. Les anciens ont repris le collier avec le sourire. Il faudrait suivre l'exemple de Lucia Noschese qui a accepté de rejoindre le bureau.

Lucia Noschese, de la section boxe anglaise, nouveau membre du bureau de la VSOP.



Le rang des places réservées aux élus : maire, adjoints, conseiller général est resté intégralement vide ! Une première.

Youri Gagarine et la conquête du cosmos

L'Uranoscope de Gretz organise chaque mois une conférence sur un sujet en rapport avec le ciel, l'espace et ses conquérants. Le 12 avril, date anniversaire oblige, il s'agissait du premier vol dans l'espace effectué par Youri Gagarine en 1961, de la conquête du cosmos, du lancement du sputnik jusqu'à... l'avenir. La description des fusées, vaisseaux spatiaux, non seulement soviétiques mais aussi américains, permet d'établir un parallèle entre deux conceptions techniques et, aussi, politiques.



M. Alain Dupas, ancien physicien au CNRS, a fait de fréquents séjours en Russie et rencontré de nombreux acteurs de ce domaine, y compris Gagarine lui-même lors du voyage que ce dernier a effectué en France après son exploit. Il a écrit également de nombreux ouvrages, par exemple : «L'appel du cosmos», «Demain nous vivrons tous dans l'espace». J. L. Le programme des manifestations sur <http://uranoscope.free.fr>.

Deux ozoiriennes et leur titre de séjour

Fatoumia et Gladys sont sorties, le 12 avril, de la Préfecture de Melun munies de leur premier titre de séjour ! Pour Fatoumia la lutte a commencé au Lycée Lino Ventura, en même temps qu'Adja, sa condisciple. Parrainées en juin 2006, soutenues par RESF tout au long de

ces années les voilà l'une et l'autre en possession de titres « vie privée et vie familiale », qui leur permettent enfin une vie normale. Gladys a reçu un titre d'étudiante, qui lui permet d'intégrer l'université.

Leurs sourires éclatants justifient tous les efforts des militants pour sortir ces jeunes majeures de situations ubuesques.



Non à la Justice derrière les barbelés

Les manifestations du 18 mai devant le futur centre de rétention administrative du Mesnil-Amelot puis devant le Tribunal de grande Instance de Meaux protestaient contre la création d'un village-judiciaire dans l'enceinte du nouveau Centre de rétention. Ces centres de rétention « retiennent », privés de liberté, des étrangers arrêtés sans titre de séjour, dans l'attente des conditions juridiques et matérielles de leur expulsion. Pendant la durée de ce séjour (32 jours maxi pour le moment), ils peuvent saisir le juge des libertés, qui siège à Meaux, pour contester les conditions de leur arrestation. Ils peuvent aussi contester l'arrêté d'expulsion auprès du Tribunal administratif (à Melun). Regrouper les magistrats faciliterait le travail de la police, qui n'aurait plus à accompagner les « retenus ».



justice dans le lieu même de l'enfermement est contraire à la séparation des pouvoirs. Les magistrats protestent : quelle indépendance ? quelle image de la justice ? que devient le principe de publicité des audiences en un lieu difficile d'accès, suspect pour des familles sans papiers ?

Les Margotins vivant lieu d'accueil

Au Centre des Margotins, j'ai pu, sans avoir à me déplacer, vivre un Noël antillais, puis, récemment, une très sympathique soirée antillaise avec le groupe Mil Kilti Ka (les multiples cultures du tambour) qui fêtera Carnaval à la Pentecôte !

La communauté portugaise qui se retrouve au sein de l'Association culturelle des travailleurs portugais est toujours heureuse de faire partager ses danses folkloriques. Le soleil était au rendez-vous le 17 avril.

Le groupe HORA, de danses folkloriques regroupe des Franciliens, émigrés de nos provinces françaises. Ils élargissent cette année leur horizon à la Serbie et la Croatie, avec le stage donné par Anita Bruzzo. Ce stage n'est pas réservé aux membres des clubs même s'il est essentiellement fréquenté par des folkeux passionnés... et agiles.



Le Centre Municipal des Margotins, au titre de ses propres activités, annonçait, pour le 13 avril, des Ateliers découverte des arts plastiques, ateliers créatifs pour tous âges et tous publics (accès libre) à base de terre et d'éléments naturels». Installés sur la place Gambetta, ceux-ci firent le plein de très jeunes participants, ravis de peindre et modeler avec de beaux matériaux.

commerces

BB Car's bichonne votre voiture

Cette petite entreprise dirigée par M. Belala qui se trouve juste derrière le *Black Bar* marquera pour beaucoup la fin d'une corvée. Elle est en effet spécialisée dans le nettoyage de voitures particulières et utilitaires.

Elle propose lavage haute pression, nettoyage vapeur, fait à la main avec des produits écologiques, partiel ou complet, et des services entièrement à la carte.

Ses atouts : une formule nettoyage main intérieur-extérieur à partir de 39€, une offre de lancement « 2 lavages offerts après 10 lavages », un système d'abonnement possible, et une confortable mezzanine pour attendre en toute tranquillité la fin des opérations.

CL



BB CAR'S : 29 rue François de Tesson Ozoir
Tel : 01 60 28 30 78
ouvert non stop du mardi au samedi de 9h30 à 18h30.

Épicerie, salon de thé, traiteur... une boutique culinaire à Danton

C'est un espace moderne et convivial entièrement dédié aux goûts des bonnes choses qui vient d'ouvrir ses portes à l'angle de la rue Danton.

Madame Gras a fait le pari de combiner épicerie fine, restauration et salon de thé, avec pour seul fil rouge : qualité et originalité.

Elle propose :

- **En épicerie** des produits artisanaux qu'on ne trouve pas ailleurs (huiles d'olives, infusions, biscuits anglais etc) ainsi que des produits traiteur à consommer sur place ou à emporter.

- **Au salon de thé** on peut déguster, ou emporter, des spécialités américaines comme cheese-cake,

loaf-bread, brownies, de délicieuses tartes et crumbles, des glaces ou encore des jus de fruits et de légumes frais à la demande.

- Enfin des **formules déjeuner froid** à 9€ (salade, pâtisserie et boisson), ou chaud pour 10€ (plat du jour, pâtisserie et boisson). À cela s'ajoute une **partie traiteur** pour petits comités.

Tout un programme qui ne fait pas peur à Mme Gras. Normal, en tant que fille de restaurateur elle est tombée petite dans la marmite.

CHRISTIANE LAURENT



Danton : Salon de Thé Restaurant, Boutique Culinaire
1-3 rue Danton - Ozoir.
Tel : 01 60 28 75 02
traiteurdanton@gmail.com
Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 18h30

Jeux vidéo : à vous de jouer

Monsieur Dos Santos a ouvert sa boutique le 1^{er} avril. Mais que les fondus de jeux vidéo se rassurent, il n'y a pas de poisson lâ-dessous! Spécialiste de ce domaine, il a choisi de quitter la grande distribution pour voler de ses propres ailes et ne quitte pas des yeux son objectif : pratiquer des prix raisonnables.

Les amateurs peuvent se réjouir, ils trouveront un grand choix de jeux pour leur PS3, XBOX, WEE, DS et DS3 etc.. neufs et d'occasion garantis à partir de 5 €.

M. Dos Santos offre une « carte privilège » donnant droit à une remise de 5% sur le neuf et 10% sur l'occasion dès le second achat.

Dans sa boutique aussi : vente de consoles et rachat « cash » de jeux et consoles.

Jeux videos.fr : 27 rue François de Tesson à Ozoir

Tel : 09 63 62 71 23. www.jeuxvideos.fr

Ouvert tous les jours du lundi au samedi de 9h30 à 19h15.



Du soleil sur Ozoir

Le soleil sera là désormais et par tous les temps dans le centre de bronzage et d'esthétique qui vient d'ouvrir ses portes.

Sun Privilège avec cinq solariums correspondant chacun à un type de peau, est équipé d'un matériel dernière génération aux normes et sécurisé. De plus, suivant la législation il est contrôlé chaque mois par un organisme pour une sécurité maximum. Le directeur rappelle à ce propos que les UV sont interdits aux mineurs.

Clim, musique, aroma, et brumisateur, bar à fruits : toute une ambiance pour vous accueillir non stop 6 jours sur 7 et jusqu'à 21h. La durée de la séance dépend du

prototype de peau. Et pour ceux qui veulent bouger, on peut même bronzer sur une « power plate ». A noter : des produits spécifiques de bronzage et des produits Maria Galand sont en vente dans ce centre où on peut également se faire poser de faux ongles stylisés.

Sun Privilège

99 avenue du Gal de Gaulle à Ozoir-la-Ferrière.

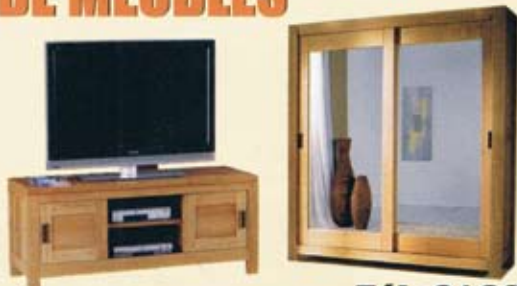
Tel : 01 70 33 43 51

www.sunprivilege.fr



MAGASIN DE MEUBLES Style Rustique et Contemporain

Meubles
Salons
Literies
Copies d'ancien
Restauration



Le Mobilier Authentique

Nouvelle collection contemporaine 100% massif

sur mesure

Ouvert tous les jours

2, rue Louis Armand - 77330 Ozoir-la-Ferrière - Tél : 01 60 34 36 22

FLEXIBLES STANDARDS, SPECIFIQUES OU SUR MESURE



Laissez-vous guider vers la technologie

TITEFLEX

CERTIFICATION ISO 9002

FLEXIBLES Ame : PTFE

Tresses : INOX, KYNAR®, NOMEX®, KEVLAR • Convolutés & extrudés • Extrolutés
Raccords : STANDARDS & SPECIAUX
DN : 3 à 100mm • PN : 10 à 660 bars
Température : -73° à +260°C

titeflex®

B.P. 73 - 77833 OZOIR-LA-FERRIERE CEDEX
Tél. : 01 60 18 52 00 - Fax : 01 64 40 23 37